
Le sommaire est en dernière page.

ANNÉE DE LA MISÉRICORDE 8 XII 2015 - 20 XI 2016.

Les œuvres de miséricorde spirituelle

Cardinal Giacomo Biffi -décédé récemment-. Intervention au Congrès eucharistique de Sienne, le 3 juin 1994 Traduction 'Benoît-et-moi'

Instruire les ignorants, conseiller ceux qui doutent, exhorter les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et les morts.

Je voudrais confier quelques considérations concernant la liste de ce qu'on nomme "œuvres de miséricorde spirituelle", qui me semble aujourd'hui la plus effacée de la conscience commune. Comme elles gisent dans les vieux catéchismes, rédigés lorsqu'on appelait encore naïvement les choses par leur nom, elles nous semblent quelque peu rugueuses et anguleuses. Peut-être parce que notre âme est devenue, pour ainsi dire, plus délicate et irritable.

Relisons-les (nous nous permettons d'intervertir l'ordre traditionnel des deux premières œuvres, sur la base du Catéchisme de l'Église catholique n. 2447, afin de faciliter la logique du discours):

1. Instruire les ignorants
2. Conseiller ceux qui doutent
3. Exhorter les pécheurs
4. Consoler les affligés
5. Pardonner les offenses
6. Supporter patiemment les personnes ennuyeuses
7. Prier Dieu pour les vivants et pour les morts

Contrairement aux œuvres de miséricorde corporelle - où (en général, mais pas toujours) celui qui donne à manger n'est pas affamé et celui qui souffre de la faim n'est pas en mesure de donner à manger - le bienfaiteur et le bénéficiaire ne sont ici pas suffisamment distincts. C'est même une bonne règle de ne pas les distinguer du tout : de ces 'œuvres' nous sommes tous destinataires. Il est donc bon que chacun de nous se considère au même temps 'instructeur' et 'ignorant', sage conseiller et dubitatif, paladin de la justice et pécheur, capable de consoler et désireux de consolation, appelé à pardonner les offenses et offenseur, déterminé à avoir de la patience et toujours sur le point de la faire perdre aux autres, intercesseur de tous auprès de Dieu et nécessaire de la prière fraternelle de tous. Ce n'est que dans cette optique que nous pouvons espérer entreprendre un examen fructueux des 'œuvres' qui nous sont recommandées.

NOS DEVOIRS PROPRES

Le discours sur les *œuvres de miséricorde spirituelle* revêt une importance et une actualité exceptionnelle, s'il vise à clarifier le caractère propre de la solidarité que l'Église en tant que telle doit exercer à l'égard de l'humanité. Aucun doute que l'amour chrétien, suscité et soutenu par l'Eucharistie, doit aussi s'exprimer par l'offre aux plus malchanceux, dans la mesure du possible, d'un apport valide afin qu'ils puissent résoudre positivement leurs problèmes existentiels primaires et jouir d'une condition conforme à leur dignité de personnes. Gare à l'Église si elle l'oubliait. Mais gare aussi si elle réduisait à cela son action dans le monde. Et gare à nous si nous finissons par penser à l'Épouse du Christ comme à une sorte d'association caritative ou comme à un substitut et adjuvant de la Croix Rouge Internationale. Le danger de cette méprise inconsciente n'est pas irréal aujourd'hui, favorisé qu'il est par les intérêts des puissances mondaines et aussi par notre souci d'être quelque peu acceptés par la

culture dominante. La communauté chrétienne doit certes être sans cesse incitée à la générosité aussi en ces secteurs ; c'est la parole même de Jésus qui nous exhorte dans ce sens (cf. Mt 25). Mais face à la misère humaine toujours accablante, elle ne doit pas avoir un sentiment de culpabilité qui n'est pas justifié. Il faut le dire avec beaucoup de clarté : directement et en soi, ce n'est pas à nous de résoudre à la racine les problèmes sociaux, ce serait de l'intégrisme que de le penser, ce serait même la tentative illégitime d'aller de pair avec la société civile, en en revendiquant les mêmes tâches statutaires et les mêmes responsabilités. À la communauté chrétienne revient -et c'est une tâche très ample et très exigeante- l'engagement de traduire chaque jour sa foi, dans la mesure où cela lui est donné concrètement, en une action de charité qui atteigne ses frères dans toutes leurs situations et chacune de leurs nécessités réelles. Sous cet angle, le fait de s'attarder quelque peu sur lesdites *œuvres de charité spirituelle* sera peut-être utile afin de garder dans un juste équilibre notre vision de la présence active des chrétiens et même de rappeler ce qui, de la manière la plus immédiate, est inhérent à la mission de l'Église dans le monde.

1) INSTRUIRE LES IGNORANTS

Ignorant ne veut pas dire sans culture ni érudition. Ignorant est celui qui ne connaît pas les choses qu'il devrait justement le plus connaître, et ce pourrait être un professeur d'université ou un écrivain connu. L'étrange condition de l'homme est évoquée ici, surtout de l'homme d'aujourd'hui, qui connaît tout sauf les choses qui comptent, qui poursuit les recherches les plus compliquées et reste muet face aux questions fondamentales et les plus simples, qui peut aller ramasser des cailloux sur la lune et ne peut pas s'expliquer ce qu'il est venu faire sur la terre. Ignorer quelle est la signification de notre vie même ; ignorer quel est le destin qui nous attend à la fin ; ignorer si notre venue à l'existence a comme prémisses et raison un dessein d'amour ou une

causalité aveugle : telles est la nuit absurde qui implore objectivement d'être éclairée. Le premier et plus grand acte de charité qui puisse être accompli envers l'homme est de lui dire comment sont les choses. Ce qui veut dire lui révéler aussi son identité véritable. Voici la première miséricorde que l'Église exerce -doit exercer- envers la famille humaine : l'annonce inlassable de la vérité. Le salut de nos frères, directement et en soi, ne sera pas tellement le fruit de notre affable capacité d'écoute et de dialogue (chose toutefois importante et à ne pas négliger), mais bien de la vérité divine proclamée sans affadissements et sans mutilations. Jésus a lié le don de sa chair et de son sang à l'accueil de sa parole, même celle qui est le plus difficile d'accepter. Le discours eucharistique de Capharnaüm provoque, plus que tout autre dans l'Évangile, le refus de la part de beaucoup : *Cette parole est dure, qui peut l'écouter?*. Mais le Seigneur ne considère pas que des rabais facilitateurs puissent être faits dans ce domaine : *Et vous, ne voulez-vous pas aussi vous en aller ? Simon-Pierre lui répondit : Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle. Et nous, nous avons cru et nous avons connu que tu es le Saint de Dieu.* (Jn 6, 60-69).

2) CONSEILLER CEUX QUI DOUTENT

Les hésitations, les perplexités, les incertitudes sont le propres de l'homme normal ; lequel est d'autant plus perspicace dans ses jugements et analyses qu'il se montre incertain dans ses décisions. Par contre, les irréfléchis et les obtus savent en général tout de suite ce qu'il faut faire. D'ailleurs, vivre signifie agir, et agir signifie surmonter les incertitudes. Si bien que parfois un avis sensé donné à un ami, qui l'aide à se décider pour le mieux, représente souvent un don vraiment précieux. Les avis, toutefois, il est préférable de les donner quand ils sont demandés, sinon ils ne servent qu'à gâcher des amitiés. Et même dans le cas où on est interpellés, il est opportun (si on peut le faire sans aller contre sa conscience) d'offrir les avis que le demandeur s'attend à

recevoir, ou bien il croira ne pas avoir été compris ou aura des doutes sur la sagesse du conseiller. Mais lorsqu'il s'agit des questions fondamentales de l'existence, le fait de surmonter le doute est une exigence intrinsèque à la fonction salvifique de la vérité. C'est une grande charité que de rappeler ce principe à la culture contemporaine. Nous vivons dans une société qui semble privilégier le doute : de l'avis de certains il serait la marque d'un esprit libre et ouvert à toutes les valeurs, tandis que les certitudes (en particulier les certitudes de la foi) exprimeraient étroitesse, dogmatisme, intolérance, fermeture au dialogue. À y réfléchir quelque peu, toutefois, il n'est pas difficile de comprendre que ceux qui culpabilisent la certitude des croyants, ont eux-mêmes toujours des convictions qu'ils considèrent indiscutables. On s'aperçoit finalement qu'il n'est pas tellement question de critique raisonnée des certitudes en tant que telles, mais bien d'irritation envers les certitudes des autres. Les certitudes chrétiennes ont de meilleures probabilités d'être des valeurs objectives et non pas de pures obstinations, si celui qui les abrite dans son cœur les perçoit et s'efforce de les posséder non pas comme ses idées propres, mais comme pleine et personnelle communion avec la lumière indéfectible donnée par l'Esprit de vérité à l'Église et qui reste patrimoine inaliénable de l'Épouse du Christ tout au long des siècles de son histoire. Nous n'avons qu'une seule vie à vivre. Il est donc indispensable, afin de ne pas la gâcher, de repérer des points fermes au milieu de la variété et de la volubilité des opinions. Nous n'avons qu'une seule vie à vivre : nous ne pouvons pas l'accrocher à des points d'interrogation. Savoir offrir à l'homme désorienté le fondement de certitudes indubitables est la deuxième miséricorde de l'Église.

3) ADMONESTER LES PÉCHEURS

Le péché est, aux yeux de la foi, le pire des malheurs qui puisse nous arriver. Aider le frère à s'en libérer, cela signifie l'aimer pour de vrai.

Celui qui ramène un pécheur de la voie où il s'égare, sauvera une âme de la mort et couvrira une multitude de péchés. (Jc 5,20). Et la lettre aux Galates : Lors même qu'un homme se serait laissé surprendre à quelque faute, vous qui êtes spirituels, redressez-le avec un esprit de douceur, prenant garde à vous-mêmes, de peur que vous ne tombiez aussi en tentation. (Gal 6,1). La correction fraternelle est toutefois une entreprise délicate et non dénuée de risques. Il ne faut jamais perdre de vue la parole cinglante du Seigneur : Comment peux-tu dire à ton frère : Laisse-moi ôter la paille de ton œil, lorsqu'il y a une poutre dans ton œil ? (Mt 7,4). Saint Ambroise priait ainsi à ce propos : À chaque fois qu'il est question du péché de quelqu'un qui est tombé, accorde moi d'en éprouver de la compassion et de ne pas le reprocher avec hauteur, mais de gémir et pleurer, si bien qu'alors que je pleure sur un un autre, je pleure sur moi-même. Il est bon en tout cas de savoir que la meilleure correction fraternelle est l'exemple d'un comportement irréprochable. Dans sa signification plus universelle et substantielle, cette troisième proposition de bien nous enseigne qu'il appartient à la mission propre de l'Église d'œuvrer afin que le sens de ce qui est juste et de ce qui est faux ne s'efface pas dans la conscience commune. Selon la page suggestive qui ouvre la Sainte Écriture, l'action créatrice de Dieu commence par une distinction entre la lumière et les ténèbres (Gn 1,4), et le début de la catastrophe de l'homme est donné par le mirage de devenir comme Dieu les maîtres du bien et du mal (Gn 3,5). Afin que tout ne retombe pas dans le chaos primitif et que la suggestion satanique ne poursuive pas son empoisonnement des cœurs, il faut, sans se laisser décourager, clarifier aux hommes que seule la loi de Dieu est la mesure de la moralité de nos actes et que la distinction entre le bien et le mal est la prémisse indispensable à une vie qui soit vraiment humaine.

C'est la troisième miséricorde de l'Église.

4) CONSOLER LES AFFLIGÉS

Celui qui se propose de consoler les affligés ne sera jamais au chômage dans ce monde. *Le chagrin en a tué beaucoup, et il n'y a pas en lui de profit* (Sirac, 30,23), nous dit le Livre de Dieu. Et pourtant nous n'avons pas trop de quoi être heureux, ou du moins pas de raisons qui ne soient bientôt emportées par les vicissitudes de l'existence. Déjà Homère disait que l'homme est le plus malheureux des êtres qui respirent sur la terre ; c'est une amertume qui parcourt toute la littérature du paganisme, contrairement à ce qu'on essaie parfois de faire croire. La question de la joie est une question sérieuse. Elle se pose en ces termes : nous sommes faits pour le bonheur, il nous apparaît pourtant trop souvent comme une condition inaccessible. Le mode de vie moderne - rempli de confort et insatiable dans la recherche de formes inédites de gratification et de plaisir - semble même avoir accru, contre toute intention, les motifs de tristesse et de désolation. Les chiffres croissants des suicides en sont une preuve évidente : *la tristesse du monde produit la mort* (2 Cor 7,10), remarquait déjà St Paul. Au modèle social qui s'affirme aujourd'hui nous ne reprochons pas du tout de viser la jouissance et le bien-être : nous lui reprochons plutôt de ne pas y parvenir. Car si on ne jouit pas en pleine conscience et avec un espoir serein, on ne jouit pas du tout. Le christianisme est réaliste : il sait que l'homme a été placé dans une vallée de larmes et que s'il est abandonné à ses seules forces, il n'est pas en mesure de s'en évader sinon par les espaces plus étroits des divertissements éphémères et des illusions. Le christianisme toutefois ne peut ni doit oublier d'être essentiellement un *évangile*, c'est à dire une annonce de la joie. C'est la joie d'un salut avéré, déjà en acte, qui attend juste que l'homme s'ouvre à lui. C'est un salut déjà à présent à notre portée : l'Eucharistie est ici pour nous dire que l'événement salvateur et la personne du Sauveur sont ici et aujourd'hui parmi nous. C'est la quatrième miséricorde,

annoncée par Jésus le soir avant d'être crucifié : *Votre affliction se changera en joie.* (Jn, 16,20).

5) PARDONNER LES OFFENSES

Parmi les indications évangéliques inouïes, celle-ci est peut-être la plus surprenante. Et *quand ton frère pécherait contre toi sept fois le jour, et que sept fois il revienne à toi, disant: 'Je me repens', tu lui pardonneras* (Luc 17,4). La tâche est déjà difficile, mais au moins il est question ici d'un offenseur qui s'excuse. En réalité, l'enseignement total du Christ est plus large et inconditionnel : *Lorsque vous vous tenez debout pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne vos offenses* (Marc 11,25). À cette école les apôtres enseignent : *Ne rendez à personne le mal pour le mal* (Rm 12,17) ; en fait, bénissez ceux qui vous persécutent. C'est un langage que nous avons dans les oreilles et il ne nous impressionne plus. Mais sa mise en oeuvre pratique est très éloignée des habitudes humaines, où dominent les ressentiments et les rancunes cultivés. Une des causes plus fortes du malaise social vient justement de ce que sévissent la haine et les vengeances, qui déclenchent une chaîne interminable de représailles et donc de souffrances. D'où l'importance de la cinquième miséricorde que l'Église apporte au monde : l'appel à faire primer en chacun la culture du pardon. À chaque fois que l'Eucharistie est célébrée, une énergie de bien s'injecte dans notre histoire d'hommes, apte à faire face dans les cœurs aux assauts toujours récurrents de l'esprit d'animosité et de revanche, car à chaque fois se réactualise dans le mystère le triomphe de la rédemption et de la clémence divine sur la toujours pullulante méchanceté humaine.

6) SUPPORTER PATIEMMENT LES PERSONNES ENNUYEUSES

Nous devons tous nous placer dans le nombre des *personnes ennuyeuses*, certains plus d'autres moins, évidemment. La proposition

va donc à l'avantage de tous. Et nous devons tous apprendre la vertu de la supportation patiente. Seule une ingénuité des Lumières - destinée à être bientôt déçue - pourrait nous faire croire que les hommes sont sympathiques de naissance et que sur ce principe peut être fondée et se soutenir notre philanthropie. Comme d'habitude le christianisme est plus attentif à la vérité des choses. Ce n'est pas parce que nous sommes bons et aimables qu'il nous faut aimer les autres, mais parce que c'est Dieu qui est bon, qui par amour nous a tous créés, nous et eux. Ce serait intéressant, tout en étant quelque peu risqué, de faire une liste, au moins par catégorie, des *personnes ennuyeuses*. Disons juste qu'il s'y trouve souvent aussi les personnes les plus estimables et les mieux intentionnées. Par exemple, ceux qui ont un zèle excessif et ne se rendent pas compte que si le mal ne doit jamais être fait, le bien n'est pas toujours à faire entièrement ni par tous. Les amis journalistes, par exemple, qui doivent bien gagner leur pain, mais qui parfois le gagnent en essayant de te faire dire non pas ce que tu tiens à dire, mais ce qui leur paraît plus apte à constituer une nouvelle intéressante. Les cardinaux par exemple qui, croyant peut-être bien faire, tiennent des discours trop longs et ennuyeux. Ce qui est le plus important est que nous soyons convaincus d'être tous, d'une manière ou d'une autre, ennuyeux et agaçants pour notre prochain. Du reste, tant que nous n'entrerons pas dans le Royaume des cieux, aucun de nous n'est dispensé de la nécessité d'être patient. L'habitude de la patience est la sixième miséricorde que la communauté chrétienne peut offrir à une humanité qui devient de jour en jour plus intolérante et excessive. Selon une célèbre définition de Newman, le gentilhomme est celui qui ne donne jamais de la peine aux autres.

C'est un idéal parfaitement évangélique que nous devons proposer à tous, et encore avant, essayer de réaliser dans nos paroles et nos comportements.

7) PRIER DIEU POUR LES VIVANTS ET POUR LES MORTS

Donner aux autres le secours de notre prière est un acte significatif d'amour, et nous aide à dépasser cet égoïsme spirituel qui, même dans la relation religieuse, nous empêche de nous évader des étroitesse de nos intérêts personnels. Chacun de nous doit craindre d'être seul en présence de Dieu: nous sentir renforcés par la voix de nos frères qui implorent pour nous, nous encourage. De même, notre oraison devient plus précieuse si elle est vraiment *catholique*, consciente que les enfants de Dieu ne sont qu'une seule famille affectueusement liée ; une famille que pas même la mort ne parvient réellement à diviser. La forme la plus haute de cette prière universelle est la célébration eucharistique, car le sacrifice de la messe -l'enseignement toujours actuel du Concile de Trente nous le rappelle - *est offert non seulement pour les péchés, les peines, les satisfactions et les autres nécessités des fidèles vivants, mais également pour ceux qui sont morts dans le Christ et ne sont pas encore pleinement purifiés*. L'intercession pour toute l'humanité est la dernière miséricorde que, selon cette liste, l'Église fait pleuvoir sur tous les peuples. C'est ici qu'est, au sens propre, la fonction du sacerdoce baptismal : le peuple de Dieu rassemblé de chaque région, de chaque race, de chaque culture, uni au Christ son chef et son principe de vie, élève une supplication ininterrompue, et offre la Victime unique et pleinement efficace, rendue présente sur l'autel, en faveur de toute la création, invoquant ainsi sur tous les hommes la grâce salvatrice du père de tous.

Il ne me reste qu'à exprimer une réflexion, en conclusion de ce qui a été dit. Celui qui est le vrai et éternel protagoniste des œuvres de miséricorde est le Seigneur Jésus. Il devient présent dans nos Églises sous les signes eucharistiques pour nous dire : qu'il n'y a pas d'acte vraiment chrétien et ecclésial d'attention aux autres qui ne tire de lui son élan, sa puissance, sa justification ; que nous ne pouvons jamais

séparer même mentalement nos initiatives de solidarité de cet amour personnel de Lui, qui les inspire et qualifie toutes ; que le grand danger du christianisme de nos jours est d'être peu à peu réduit, peut-être par le généreux souci de s'accorder avec tous, à un ensemble d'engagements humanitaires et à l'exaltation de valeurs qui soient "*vendables*" aussi sur les marchés mondains. Il reste vraiment, réellement, corporellement au milieu de nous et nous attend, le grand et vrai dispensateur de toute miséricorde; la miséricorde de la vérité contre les pièges des idéologies mensongères; la miséricorde de la certitude contre la culture du doute; la miséricorde de nous indiquer où est le bien et où est le mal contre la multitude des confusions où nous sommes plongés ; la miséricorde de la joie qui vainc toute tristesse : la miséricorde du pardon pour toutes nos fautes grandes et petites ; la miséricorde d'être patient avec nous, malgré nos petites et nos inefficacités ; sa miséricorde de pontife fidèle (cf He 2,12) qui intercède pour tous. À l'autel et dans le tabernacle, "*nous n'avons pas un grand prêtre impuissant à compatir à nos infirmités; pour nous ressembler, il les a toutes éprouvées hormis le péché. Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus en temps opportun.*" (He 4,15-16). Ainsi soit-il dans toute notre vie. •

Comprendre le don de l'indulgence

L'indulgence va de pair avec l'Année Sainte du jubilé. Elle est « rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée » dans le sacrement de Pénitence auquel aura eu recours le pénitent, lequel doit accomplir d'autres actes intérieurs mais aussi extérieurs, comme « expression et soutien du chemin de conversion ».

Par un moine de Flavigny o.s.b. L'Homme Nouveau Hors-série n°21 pp. 56-58

“Le jubilé, déclare le Pape François, amène la réflexion sur l'indulgence. Celle-ci revêt une importance particulière au cours de cette Année Sainte” (Bulle d'indiction, n°22). En effet, le don de l'indulgence y est largement offert. Le mot jubilé évoque la joie : joie intérieure mais aussi

joie qui se manifeste extérieurement. La pratique des jubilés s'enracine dans l'Ancien Testament : tous les 50 ans, chacun devait rentrer en possession de son patrimoine, remettre les dettes et libérer les esclaves (cf. Lv 25, 8-55). L'Église a élargi et élevé cette notion. Elle voit dans le jubilé l'année de grâce – ou Année Sainte – annoncée par Isaïe (Is 61, 1- 2) : année de la rémission des péchés et des peines dues aux péchés, année de la réconciliation entre les adversaires, année de conversion et de pénitence, permettant à tous, pourvu qu'ils s'ouvrent pleinement à la grâce, de rentrer en possession de l'héritage éternel de la filiation divine (cf. Rm 8).

Remarquons-le : l'Église distingue entre rémission des *péchés* et rémission des *peines*. Ces notions sont aujourd'hui obscurcies : tâchons d'y jeter un peu de lumière.

a. La Faute, ou péché, est un abus de la liberté que Dieu donne aux personnes qu'Il a créées à son image. Dieu donne la liberté, car sans liberté, il n'y a pas d'amour ; or, l'amour seul nous permet d'entrer en communion avec Dieu, car *Dieu est Amour* (1 Jn 4, 8). Sans liberté, impossible ici-bas de servir Dieu en réponse à son Amour prévenant, et d'aimer le prochain comme le Christ nous a aimés (Jn 13,34). En revanche, utiliser ma liberté pour m'affirmer moi-même indépendamment de Dieu, c'est désaxer ma vie ! Concrètement, l'abus de la liberté se traduit par le fait d'enfreindre, en matière grave et de manière délibérée, l'un ou l'autre des Commandements gravés par Dieu dans notre conscience et révélés à Moïse. Or, sur les tables de pierre qu'Il lui remet, Dieu a écrit les Dix paroles de son doigt (Ex 31, 18 ; Dt 5, 22) : c'est signifier que, dans les Dix Commandements, Dieu se révèle Lui-même (cf. CEC, nn. 2056-2059). En conséquence, transgresser délibérément un commandement de Dieu en matière grave, c'est s'opposer à Dieu : *Contre Toi, Toi seul j'ai péché* (Ps. 50, 6 ; cf. Ac 5, 4). La conséquence est immédiate : *Vos péchés ont creusé un abîme entre vous et votre Dieu !* (Is 59, 2). Assurément, un tel péché est mortel.

b. Traitons maintenant de la peine. Tout péché – soit mortel, soit véniel (léger) – perturbe l'ordre merveilleux de la Création ; il rend l'homme débiteur, toujours envers Dieu, qu'il offense, et souvent envers les hommes (cf. Mt 6, 12-14 ; Lc 13, 2-4). Dieu est prêt, dans sa Miséricorde infinie, à pardonner tout péché ; mais sa justice demande que l'ordre

perturbé par le péché soit parfaitement restauré. La compensation nécessaire pour restaurer l'ordre violé constitue la peine. Lorsque l'offense atteint gravement Dieu, Majesté infinie, elle revêt une malice qui réclame une peine en quelque manière infinie : la perte éternelle de Dieu, assortie du feu de l'enfer ; dette tellement grande, qu'aucun homme n'est capable de l'acquitter ! (cf. le débiteur insolvable : Mt 18, 23). D'autre part, tout péché – soit mortel soit véniel – comporte un attachement malsain à une créature, qui est, par définition, un bien limité. De ce point de vue, la peine due est donc elle-même limitée : on la nomme peine temporelle, par opposition à la peine éternelle.

Dans le sacrement de Pénitence, l'absolution donnée au fidèle bien disposé remet totalement –en vertu des mérites infinis acquis par Jésus-Christ sur la Croix– la peine éternelle (avec les fautes graves qui en sont la cause). Il n'en est pas de même des peines temporelles : ordinairement, elles ne sont pas remises en totalité. La preuve en est que le prêtre est tenu d'imposer au pénitent une *satisfaction* à accomplir après qu'il a reçu l'absolution.

MEMBRES DU CHRIST

Sur quoi se fonde cette pratique ? Le baptême a fait de nous les membres du Christ : si le Christ, notre Tête, nous a arrachés à la servitude du péché en souffrant, il est juste que nous prenions notre part de ses peines. D'ailleurs, en réclamant notre participation, le Père céleste nous fait une plus grande Miséricorde, car Il nous traite en fils ! De son côté, l'Église notre Mère veut nous accoutumer à regarder les épines de chaque jour comme un moyen de compenser les désordres en chaîne introduits dans le monde par nos péchés et ceux de nos frères ; et d'effacer les *restes* du péché dans l'âme de chaque pécheur, à savoir la propension à retomber dans les mêmes fautes.

c. L'indulgence. Elle est *la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée* dans le sacrement de Pénitence (CEC, n. 1471), peine qui devrait être subie en Purgatoire.

De nos jours, le discours sur le *feu purificateur* du Purgatoire et la

sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du Ciel (CEC, nn. 1030-1031), ayant quasiment disparu, cette *rémission* semble dénuée d'intérêt. Dans ce contexte, il importe de rappeler que l'Église fait usage d'un trésor, constitué par les mérites infinis de Jésus-Christ et les mérites surabondants de la Vierge Marie et des saints ; c'est là qu'elle puise la capacité d'effacer les peines temporelles, car ces mérites ont une valeur satisfaisante. Il faut aussi redire que loin d'être une sorte de *déduction* sur la conversion, *les indulgences sont plutôt une aide pour un engagement plus rapide, généreux et radical* (Jean-Paul II, Audience 2/09/1999). En effet, outre la confession sacramentelle, la communion eucharistique, la prière aux intentions du pape, l'Église demande à celui qui désire obtenir l'indulgence plénière pour lui-même ou pour un défunt, de s'établir dans la *disposition intérieure préalable d'exclure toute affection au péché, même véniel* (cf. Manuel des Indulgences, 2000).

N'AVOIR AUCUNE AFFECTION AU PÉCHÉ

Cette *disposition* n'est pas la certitude de ne plus jamais pécher ; elle consiste à n'avoir, dans la volonté, aucune affection au péché, c'est-à-dire, à être décidé à ne jamais mettre en délibération si l'on va commettre ou non un péché, même véniel. Cela est cohérent avec le triple renoncement au péché, aux séductions du monde, au démon, que l'Église nous fait renouveler à chaque Vigile pascale ; et cela est possible avec l'aide de la grâce (cf. acte d'Espérance). Nous voilà loin d'une pratique formaliste ! L'accomplissement des actes extérieurs (pendant le Jubilé, le passage de la Porte sainte) est demandé en tant qu'il est *expression et soutien du chemin de conversion* (Jean-Paul II, *ibid.*) en vue du plein pardon des fautes et *d'une vie filiale dans l'Esprit Saint*. ■

TÉMOIGNAGES

N'étouffons pas l'espérance

L'ÉGLISE DANS LE MONDE (AED) n° 176, pp. 8-9

Moh-Christophe Bilek, kabyle converti au christianisme en 1970, est le fondateur de Notre-Dame de Kabylie, association française qui promeut

Qui a peur des ex-musulmans devenus chrétiens? La question n'est pas inutile. Et pour montrer sa pertinence, voici trois demandes de journalistes souhaitant traiter de la question.

1- *« Bonjour, je suis journaliste à la rédaction nationale de X ... Nous préparons[...] un reportage sur les convertis qui ont fait le difficile chemin de l'islam au catholicisme. Je vous laisse mes coordonnées. N'hésitez pas à me recontacter. Respectueusement L. 10/09/2013 »* Une équipe de tournage filme deux témoins à visage découvert et enregistre une messe avec d'autres convertis. Deux mois après, je reçois ce message encourageant : *« Bonjour, le reportage est diffusé ce soir!!!! »* (Le 5/11 à 16h53). Mais voici que deux heures plus tard, je reçois un autre message : *« Changement de programme ... le reportage a été reporté au dernier moment. Je vous tiens au courant. »* Vingt jours après, je lui écris que selon moi *« les décideurs, vu le temps qui s'est écoulé, ne le diffuseront pas. Je ne veux juger personne, mais c'est grand dommage, car il y a manifestement une réelle censure sur les chaînes publiques. Quoi qu'il en soit, vous êtes témoin de notre sincérité. Comme nous le sommes de votre bonne volonté. Dieu vous bénisse »*. Sa réponse est immédiate : *« Pas de censure, bien au contraire ils estiment que le sujet vaut plus que les trois minutes et demie de diffusion prévues ... il y aura soit un complément de tournage, soit l'organisation d'un débat. Je vous tiens au courant. Mais soyez-en certain, ils veulent le diffuser. Cordialement. »* Ajoutant un mois après : *« Très joyeux Noël à vous aussi. Le temps vous prouvera que notre engagement était sincère : le reportage sera diffusé !!! »* Mais deux ans après, nous attendons toujours.

2- *« Je suis la première désolée de ce retard, mais on m'a juré qu'il allait passer. Le problème vient du fait que les pages où doit paraître l'article ont changé de responsable peu de temps après que j'aie rendu l'article, et la nouvelle chef a réorganisé son programme. Merci de votre attention et pardonnez ce retard. »* Ce deuxième reportage m'avait été demandé fin

février.

Il a été finalement réalisé le 20 mars 2015 pour un grand magazine hebdomadaire, réputé pour son non conformisme et son indépendance. Des articles polémiques sont courants dans ses colonnes, et pas toujours politiquement corrects. La réponse, que j'ai reproduite ci-dessus, est du 9 juin, car je lui avais écrit : « [...] *n'ayant pas eu de nouvelles, à ce jour, de votre article sur les convertis, qui devait paraître dans l'hebdomadaire X, j'en conclus qu'il ne sera pas publié, parce que, sans doute, il ne correspond pas à la ligne éditoriale du journal. Merci pour votre tentative.* » L'article n'a jamais été publié, à ce jour, malgré les affirmations de la journaliste.

3- « *Je suis journaliste pour la chaîne X et je travaille sur une émission qui portera sur la conversion des musulmans au christianisme. Je souhaitais prendre contact avec vous afin de recueillir des témoignages et de travailler avec vous. Je vous remercie d'avance. Excellente journée.* » (octobre 2015)
Ce dernier cas est, comme on le voit, le plus récent. Après une longue conversation au téléphone avec le journaliste, il était convenu, pour le lendemain, d'enregistrer le premier entretien, la diffusion devant avoir lieu début novembre. Cependant, sans donner aucune raison, silence radio pour mes tentatives de le recontacter. Dans les premières années de la première décennie du nouveau siècle, les reportages et les articles faits sur les convertis aboutissaient normalement à une publication. Ils étaient, il est vrai, peu nombreux. Depuis 2010, ce n'est pas le cas. Est-ce dû aux printemps arabes ? Est-ce dû à de nouvelles consignes qui entravent les journalistes ; à la volonté de mettre plus en avant les conversions à l'islam, même si elles grossissent les rangs des djihadistes ?

Ce qui est sûr, c'est que ces journalistes, liés aux médias grand public, sont de moins en moins libres pour traiter ce sujet. Sans doute doivent-ils penser que cela risquerait de "*stigmatiser*" l'islam ; ou, pire, que eux soient taxés d'islamophobes ! Quoi qu'il en soit, les conversions

au christianisme sont à présent connues de la plupart des journalistes. Du reste, s'ils ne veulent pas en parler, c'est bien parce que le sujet contredit le message qu'on veut faire passer : le christianisme est dépassé, voire désavoué par ses adeptes, tandis que l'islam, religion de paix, tolérante à souhait, a toute sa place en France. On veut empêcher la vérité d'éclater, même dans certains milieux catholiques : les musulmans, de plus en plus nombreux, entendent la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, déformée dans le Coran, et peuvent ainsi comparer entre le Jésus de l'Évangile et le Aïssa du Coran !

Quand ils choisissent d'entrer dans l'Église, c'est librement et en connaissance de cause. Pour le reste, selon la parole de Jésus en saint Luc 7,35 : *“Mais la sagesse a été justifiée par tous ses enfants.”* •

Note sur les conversions interdites.

La conversion est une affaire sérieuse, elle se fait à Dieu et c'est vraiment Dieu qui convertit. Elle est encore plus sérieuse lorsqu'il s'agit de quitter l'islam, car celui-ci interdit à ses fidèles d'apostasier, sous peine de mort dans de nombreux pays musulmans (Arabie saoudite, Soudan, Pakistan, Malaisie, Mauritanie). Dans les autres comme la Turquie, le Maroc ou l'Algérie, l'application de cette sentence, édictée dans la charia en s'appuyant sur deux hadiths, est laissée à la discrétion des familles. Malgré cette menace, le nombre de conversions avoisinerait, depuis vingt ans, des centaines de mille, selon les propos d'un évêque en pays musulman. • M-C. B

Les conversions semblent inquiéter le régime islamique

Témoignage du P Humblot. Philippe Oswald, aleteia.org

Suivant les conseils impératifs de mon évêque, j'ai dû me réfugier précipitamment à Paris avec deux valises remplies de traductions en persan – dont la Bible – à achever. Après mon départ, La police islamique a débarqué dans notre centre de catéchèse, a saisi tous les livres, ordinateurs et documents qu'on avait laissés là, se souvient le Père Pierre Humblot. Tout fut détruit dont notre chapelle mais, Dieu merci, les

collaborateurs ont pu se disperser et demeurent cachés ou exilés.

Citoyen iranien, il continue aujourd'hui à Paris son œuvre depuis un minuscule studio, qui est à la fois son bureau, sa chambre et sa cuisine. On ne donnera pas son adresse, ni les noms de ses collaborateurs, car il fait un travail qui doit demeurer discret : il accompagne les Iraniens et Afghans musulmans qui se convertissent au christianisme en Europe comme dans leur pays d'origine.

Le père Humblot estime le nombre de convertis à 300 000, selon une fourchette basse, et le Régime islamique semble bien conscient de l'importance de cette vague de conversions puisqu'il sévit de plus en plus contre ce mouvement. En Iran, ces convertis vivent dans la clandestinité : ils bravent la loi musulmane qui interdit de changer de religion, subissent souvent la violence de leurs familles et sont mal reçus dans les églises historiques, comme les communautés orientales ou latines. Les convertis représentent pour elles un danger réel : celui d'être accusées de faire du prosélytisme et de voir anéantie la précaire tolérance du régime en place. Les autorités affirment le respect des minorités et la liberté de culte. Mais ce n'est en aucune manière liberté de conscience et de religion puisqu'il est interdit aux chrétiens de naissance de témoigner de leur foi.

Malgré cette persécution, les convertis affluent. Ils se retrouvent le plus souvent dans de nombreuses et fort discrètes églises de maison animées par des évangélique et recherchées par la police politico-religieuse. Beaucoup subissent la violence de leur propre famille. Ainsi cette catéchumène, que le père Humblot a suivie. Elle s'est convertie à la suite d'un songe, témoigne-t-il. Quand sa famille a découvert son changement de religion, elle l'a crue possédée par le démon. Son père l'a battue féroce­ment, puis en désespoir de cause l'a arrosée d'essence et l'a menacée avec une allumette : *Si tu ne reviens pas à l'islam je te brûle !* Devant le refus obstiné de sa fille, il a bien tenté de gratter l'allumette, mais elle était mouillée par l'essence, et le feu n'a pas pris. La jeune fille a été enfermée dans une cave avec cette menace : *Dans trois jours, si tu n'as pas changé d'avis, nous te tuons !* L'une de ses sœurs l'a sauvée, mais à présent la jeune convertie s'est enfuie à l'étranger, ayant perdu sa santé, sa famille, son pays et tout ce qu'elle possédait. Pourtant, elle prie chaque jour

pour apprendre comment pardonner à son père.

En Iran, le père Humblot n'a jamais cessé d'être sollicité. *On m'accusait de faire du prosélytisme, s'amuse-t-il. Mais je n'en ai jamais fait, tout simplement parce que ce n'est pas mon travail et je n'en aurais pas eu le temps !* Il accueillait ceux qui venaient le trouver et suivait les catéchumènes pendant trois ans avant le baptême, se méfiant des conversions trop rapides. Au bout d'un certain temps, se sachant sous surveillance, il a dû multiplier les lieux de rendez-vous, recevant ses catéchumènes dans sa voiture ou dans des parcs publics. Son objectif, que les nouveaux chrétiens tiennent, et qu'ils aient la formation nécessaire pour essaimer à leur tour et assurer la formation de nouveaux convertis.

En Iran comme aujourd'hui en Europe, il côtoie des personnes, des parcours de vie qui dépassent la compréhension humaine. Pendant la révolution iranienne, l'un de ses amis, un ancien musulman converti, et devenu pasteur, a passé trois ans en prison. Dont deux en cellules d'isolement. A son retour, le père Humblot le plaint pour cette épreuve mais le pasteur affirme : *C'était merveilleux ! Pendant deux ans, j'ai pu louer sans cesse mon Seigneur sans être gêné. Deux semaines après cette rencontre, cet ami fut massacré au coin d'un bois par des inconnus...*

À la suite de la Révolution iranienne, la très grande majorité des prêtres occidentaux a dû quitter le pays. Les églises qui célébraient et prêchaient en persan ont été fermées et sept pasteurs tués. Le père Humblot a pu rester en obtenant la nationalité iranienne, avec un peu de ruse et un sacré coup de pouce de la Providence. Parce qu'il avait été ambulancier durant son service militaire, il est désigné responsable des ambulances d'un hôpital de Téhéran. Lors d'une intervention, il est reconnu par son voisin de palier, un *barbu* qui se méfiait de lui jusqu'alors, et qui est impressionné par ce chrétien qui rend service gratuitement à des musulmans. Ce *barbu* participe activement à la révolution, et devient député. Avec son aide, le père Humblot a pu présenter à la police politique qui venait l'expulser une carte d'identité iranienne toute neuve : *Ils étaient fâchés*, se souvient le prêtre avec une pointe d'espièglerie.

Le conflit entre l'Irak et l'Iran (1980-88) l'emplit d'amertume à l'encontre des gouvernements occidentaux : *Des ingénieurs français*

travaillaient activement à ce que les SCUDS irakiens arrivent jusqu'à Téhéran. Mais cette guerre, qui s'accompagne de contraintes islamiques très puissantes amène beaucoup d'Iraniens jusqu'au père Humblot. La jeunesse du pays ne supporte pas les contraintes religieuses ni la surveillance de la police. Certains plongent dans la drogue, d'autres cherchent à changer de religion, choisissant le zoroastrisme, l'hindouisme ou le christianisme.

Le père Humblot n'a pas chômé, et bien qu'aujourd'hui il ne croie plus pouvoir retourner en Iran, il travaille encore en persan pendant l'essentiel de ses journées. Pour traduire des textes saints, faire des vidéos YouTube ou pour répondre par Internet aux nombreuses questions des Iraniens, il a une vraie petite entreprise de 14 Iraniens. Parmi ces questions qu'il reçoit par courriel, l'une provient d'une Iranienne musulmane qui, seule dans une ville cernée par le désert, a décidé de se convertir. Elle écrit au père : *Je ne veux que Jésus Christ, mais il n'y a pas de chrétien dans ma ville. Est-ce que je peux me donner le baptême à moi-même ?*

Il croise aussi des vies profondément éprouvées comme celle de cet Afghan chrétien réfugié à Paris qui lui montre la photo de sa femme et de sa petite fille, restées au pays : *Pour les revoir, il faudrait que je renonce à Jésus et retourne au pays, je ne veux pas le faire.*

Le père Humblot est heureux dans l'épreuve : *Mon travail est fort simple : tout est préparé dans les cœurs par l'Esprit Saint Paraclet donc plus Défenseur que Consolateur. Je n'ai qu'à accueillir, m'émerveiller et accompagner en rendant grâce. Et le fait de travailler avec plusieurs convertis qui ont connu la persécution et ont tout quitté pour le Christ m'est d'un soutien quotidien.* •

HOMÉLIES

Messe de requiem de Louis XVI 21/01/2014. L'abbé Iborra.

Nous sommes encore nombreux à nous être réunis ce soir autour de la figure du roi Louis XVI. Quelle est la raison de notre présence ? Honorer la mémoire du roi et puisqu'il s'agit d'une messe de suffrage, implorer son admission au nombre des élus allez-vous me dire. Certes.

Mais allons au fond des choses : 221 ans après l'événement croyons-nous vraiment que Louis a encore besoin de nos pauvres prières ? En a-t-il même jamais eu besoin, malgré les fautes bien réelles dont il fit preuve dans son gouvernement et que lui-même d'ailleurs reconnut. Nous venons d'entendre son testament, ce testament dont le pape Pie VI, lui-même futur confesseur de la foi, fit l'éloge devant les cardinaux assemblés en consistoire en soulignant sa profonde texture chrétienne. Analysant les chefs d'accusation, le Pontife ajoutait que *le principal reproche qu'on ait élevé contre lui portait sur l'inaltérable fermeté avec laquelle il refusa d'approuver et de sanctionner le décret de déportation des prêtres et la lettre qu'il écrivit à l'évêque de Clermont pour lui annoncer qu'il était bien résolu de rétablir en France, dès qu'il le pourrait, le culte catholique.* Et le Pape continuait : *Tout cela ne suffit-il pas pour qu'on puisse croire et soutenir, sans témérité, que Louis fut martyr ?* Il savait que les accusations portées contre le roi étaient fallacieuses et faisaient partie d'un plan destiné à éradiquer la foi en abattant un des piliers sur lesquels elle reposait. *L'indignation redouble encore, écrivait-il, de ce que le caractère de ce Prince était naturellement doux et bienfaisant ; que sa clémence, sa patience, son amour pour son peuple furent toujours inaltérables.* Et sur ce point, l'historiographie contemporaine n'a fait que confirmer l'impression qui se dégage à la lecture du testament, tout empreint de l'esprit chrétien du pardon. Pour Pie VI, le moment de faiblesse qu'eut le roi en paraphant la constitution civile du clergé ne retirait rien à la grandeur d'âme de la victime et au profond attachement à l'Eglise auquel il était parvenu. C'est pourquoi il invitait les cardinaux à assister au service solennel qu'il s'appêtait à célébrer pour le repos de l'âme du roi, ajoutant même que *les prières funèbres peuvent paraître superflues quand il s'agit d'un chrétien qu'on croit avoir mérité la palme du martyr puisque S. Augustin dit que l'Eglise ne prie pas pour les martyrs mais qu'elle se recommande plutôt à leurs prières...* Rassemblés ce soir comme jadis les cardinaux, nous prions donc pour le

repos de l'âme du roi, non sans nous empêcher d'espérer que lui intercède déjà pour nous.

Cela jette une lumière nouvelle sur la question que je posais au début : pourquoi assistons-nous à une messe de suffrage si nous pensons, avec le pape Pie VI, que Louis est au nombre des bienheureux martyrs ? Est-ce pour vénérer sa mémoire et méditer sur sa force d'âme dans l'adversité ? Pas seulement. Si nous sommes ici ce soir, c'est aussi, me semble-t-il, pour ce pays et ce peuple que Louis a passionnément aimés, ce pays et ce peuple qui aujourd'hui souffrent. Car sous le voile noir de ce catafalque, c'est aussi la France qui repose symboliquement. En renversant la royauté, on s'imaginait libérer le peuple d'un despote et affranchir un pays opprimé. A la vérité, en décapitant le roi, on décapitait symboliquement la France. On séparait la tête –le roi– de son corps –la nation. On tranchait le lien séculaire qui unissait une famille à toutes les autres familles de cette terre de France. Plus encore, on dénonçait le pacte millénaire passé à Reims entre la Sagesse éternelle, représentée par l'Église en la personne de l'évêque S. Rémi, et le chef franc Clovis, fraîchement converti à la foi véritable pour le bonheur de ses peuples et de la nation qui y prendrait racine.

Si nous sommes réunis ce soir, c'est parce que nous sentons bien, deux siècles plus tard, que cette séparation ne s'est pas faite *ad melius corporis*. Les événements de l'année écoulée ont à cet égard ouvert les yeux de beaucoup. On voulait régénérer la France en supprimant la royauté sacrée et en effaçant son œuvre inscrite patiemment dans les siècles. Mais l'échafaud de la si antinomique place Concorde nous a légué un corps politique mutilé, divisé, aujourd'hui presque exsangue. L'instabilité de nos institutions politiques depuis deux siècles en est un signe éloquent. Aucune ne semble épargnée par le temps, pas même l'actuel régime que d'aucuns cherchent à refonder en commençant par changer son numéro. En proférant sur la place de la Concorde ce non serviam symbolique, en refusant de conduire la cité terrestre sur les

chemins ardues qui mènent à la cité céleste, en révoquant l'idée même qu'il puisse être une lieutenance de Dieu sur la terre, le nouveau régime n'avait plus d'autre occupation que gérer les choses d'ici-bas, induisant ainsi de plus en plus ce matérialisme hédoniste qui caractérise nos gouvernances modernes et qui se résout en insignifiance politique. Mais ce faisant, l'Etat laïc et pluraliste issu de la place de la Concorde se muait en régime de la discorde, celui des appétits divergents, qu'aucune main invisible ne pouvait concilier, ultimement celui des partis tant déploré par des générations de constitutionnalistes. Il avait beau inscrire au fronton de ses édifices le triptyque sacré de liberté-égalité-fraternité, il ne pouvait en honorer les exigences puisqu'il renonçait à en fonder métaphysiquement les principes.

Prenons la fraternité. Voici ce qu'écrivait le Saint-Père dans son message pour la paix du 1^o janvier dernier : il apparaît clairement que les éthiques contemporaines deviennent aussi incapables de produire des liens authentiques de fraternité, puisqu'une fraternité privée de la référence à un Père commun, comme son fondement ultime, ne réussit pas à subsister. Une fraternité véritable entre les hommes suppose et exige une paternité transcendante. À partir de la reconnaissance de cette paternité, se consolide la fraternité entre les hommes. Une paternité qui doit être reconnue par les autorités publiques, comme n'a cessé de le rappeler le pape Benoît XVI. Une paternité transcendante qui sera d'autant mieux reconnue qu'elle se donnera à voir, symboliquement en celui qui en exerce visiblement la lieutenance. L'image du Père commun, dans la cité terrestre, c'est celle du roi. Ayant rappelé que les idéologies nouvelles, caractérisées par un individualisme diffus, un égocentrisme et un consumérisme matérialiste affaiblissent les liens sociaux, en alimentant cette mentalité du déchet, qui pousse au mépris et à l'abandon des plus faibles, le pape François faisait alors observer que la fraternité commence habituellement à s'apprendre au sein de la famille, surtout

grâce aux rôles responsables et complémentaires de tous ses membres, en particulier du père et de la mère. Les grands principes restent en effet stériles s'ils ne sont pas informés par les valeurs familiales. Est-il besoin de rappeler que là encore la forme royale repose au plus haut point sur l'institution familiale, même si c'est avec les carences et les difficultés qui n'ont jamais épargné personne depuis que nos premiers parents ont goûté au fruit défendu ?

Finalement pourquoi sommes-nous rassemblés ici ce soir ? C'est parce que nous comprenons d'instinct dans ce monde marqué par le péché que la fonction paternelle, la fonction royale, est d'essence sacrificielle. Pour un chrétien, cette essence sacrificielle est aussi christique : le roi est toujours entouré, mais il est pourtant toujours seul, comme le Christ à Gethsémani. L'abbé Edgeworth de Firmont qui, miraculeusement eu égard aux circonstances, put entendre le roi en confession le 20 janvier et offrir pour lui le S. Sacrifice au matin du 21, se serait écrié au pied de l'échafaud : *Fils de S. Louis, montez au ciel !*

En cette année du 8^e centenaire de la naissance du saint Roi, il n'est pas interdit d'esquisser un rapprochement entre les deux Louis et prêter à Louis seizième du nom, dans sa tour du Temple et peut-être même avant, ce que Philippe de Villiers fait dire à son ancêtre neuvième du nom au pied du donjon de Vincennes : *Je travaille chaque jour à mes abaissements dans le désir brûlant de faire grandir en moi la fonction de roi donné. Je voudrais que la dignité royale fût reçue dans le cœur des petits et des humbles de mon peuple comme une de leurs grandeurs intimes. Et que chacun empruntât à cette dignité un peu d'altitude à mettre dans sa vie et de baume en son cœur.* Prodigeux échange qui n'est pas sans rappeler celui décrit par S. Jean-Baptiste : *Il faut que lui croisse et moi que je diminue.* Et sur la route qui le menait à Tunis, l'auteur fait encore dire au roi croisé : *Il faudra endurer. Je serai, s'il le faut, un roi immolé, un roi-hostie. Je veux que ma souffrance serve, dans le cœur de ceux qui la regardent en me voyant passer, à les grandir en charité.* Cette dimension christique n'avait pas

échappé à l'abbé Edgeworth lorsqu'il accompagna Louis à l'échafaud : alors qu'on cherchait à lui lier les mains, le Roi, dans un sursaut d'honneur, se récria. Le prêtre lui souffla : *Sire, dans ce nouvel outrage je ne vois que le dernier trait de ressemblance entre Votre Majesté et le Dieu qui sera sa récompense.* Et Louis accepta de se conformer au Maître. Tourné vers ses gardes il s'écria d'une voix forte : *Je meurs innocent. Je prie Dieu que mon sang ne retombe pas sur la France.* Ce cri explique notre présence de ce soir. Car ce sang est retombé sur la France. Mais l'exemple de l'offrande sacrificielle et du pardon offert traverse les siècles et toujours présent nourrit notre espérance. Que cet esprit de sacrifice nourri de charité soit le fondement de cette véritable fraternité nationale à laquelle nous aspirons par-delà tout ce qui peut nous diviser. Que le sang du roi, publiquement honoré, soit la condition de la concorde retrouvée •

Messe du jour de Noël 2015. L'abbé Lotte.

Tout à l'heure nous chanterons *Il est né le divin enfant* sans omettre son dernier couplet *De la crèche au crucifiement, Dieu nous livre un profond Mystère, de la crèche au crucifiement, Il nous aime inlassablement.* Ce dernier couplet est évidemment capital. Noël, en effet, ne peut se réduire à une sucrerie pour s'évader l'espace d'un instant du monde réel et de sa cruauté. Si nos ancêtres dans la foi, à la même époque, finirent '*entre le bœuf et l'âne gris*' par '*Entre les deux larrons en croix, dort, dort, dort le Roi des rois, des hommes mutins cruels assassins, crachent à l'entour de ce grand Dieu d'amour* c'est qu'ils savaient que Noël ne nous berce d'aucune illusion : au cœur de la célébration, il y a l'Eucharistie, sacrement du sacrifice de la croix. Car Noël ce n'est pas seulement la naissance de Jésus, de Dieu fait homme comme nous le croyons, mais la venue de Dieu Sauveur dans le monde même qu'Il entend sauver et Il est autant sauveur sur la Croix que lorsqu'il guérit les malades par ses miracles ou proclame la Vérité révélée qu'Il est dans son enseignement,

que lorsqu'il sourit et vagit au fond de son berceau pour tous les hommes en quête de salut et de vie en plénitude.

Il y a une dimension universelle dans cette joyeuse entrée de Dieu dans le monde qui est son monde et qui sans Dieu ne serait d'ailleurs pas puisqu'il tient en sa main créatrice tout ce qui existe. Noël c'est la manifestation universelle de la miséricorde du Père que la misère de l'homme ne rebute pas mais qui au contraire le provoque à venir pour offrir à l'homme de prendre la main qu'Il lui tend, - voilà pourquoi le Fils éternel se fait homme- et reprendre le chemin de l'éternelle vie.

On comprend que dès l'origine, la crèche ait connu l'hostilité : Hérode est déjà là au grand Orient de ~~Troyes~~ Bethléem ourdissant dans le secret des ténèbres de son cœur d'éliminer ce bébé en qui il voit un concurrent. De fait la crèche c'est la confession par les vrais disciples du Christ que Dieu est entré dans le monde pour y reprendre pied et en évincer l'usurpateur, le Prince de monde depuis le péché d'Adam et Ève, le vendeur d'illusion qui veut entraîner dans sa révolte contre le Dieu d'Amour et dans sa chute irrémédiable, le monde et principalement l'homme que Dieu crée pour y mettre ses complaisances. Alors, que Dieu puisse faire irruption dans le monde voilà qui scandalise et irrite les orgueilleux et les jouisseurs à la remorque, même à leur insu, de l'esprit du Mal qui s'oppose à l'Amour pur et parfait, propre à Dieu, en le caricaturant, tant l'amour vrai c'est se donner, se livrer, se sacrifier et non jouir pour soi et tant pis pour le reste.

Dieu dans sa grande miséricorde se rend visible de la crèche à la croix pour nous redonner la possibilité de revivre dans l'amour vrai jusqu'au delà de la mort. C'est pourquoi l'Épître aux Hébreux que nous avons entendue résume l'Histoire du Salut, en disant que Dieu fait irruption dans le monde d'abord par sa Parole, dans l'Ancien Testament ; ensuite par sa Parole faite chair dans le Nouveau Testament. Noël c'est précisément la manifestation de cette incarnation de Dieu dans un homme, conçu de l'Esprit Saint dans le

sein de Marie à l'Annonciation, et rendue visible au jour de la Nativité, comme dit St Paul : *La grâce de Dieu s'est manifestée pour tous les hommes*. Se rendant visible dans le monde, Dieu signifie à celui-ci qu'il a partie liée avec lui. Compagnon désormais solidaire de l'humanité par son incarnation, le Fils de Dieu signifie aux hommes qu'Il est leur archétype, Celui à l'image de qui ils sont créés et à la ressemblance de qui ils doivent vivre *renonçant à l'impiété et aux convoitises de ce monde présent, mais y vivant avec tempérance, justice & piété, attendant la bienheureuse espérance et la l'apparition glorieuse de notre grand Dieu et Seigneur Jésus-Christ*.

On comprend pourquoi interdire les crèches dans l'espace public, (et pas seulement –des gendarmes ont été ainsi notifiés de ne pas se présenter à la Communion lors des messes officielles) vouloir au fond expulser le christianisme de la sphère publique pour le reléguer dans la sphère privée des églises ou des foyers, c'est nier la portée politique universelle de l'incarnation du Fils de Dieu, de cet avènement qui concerne tous les hommes, de toutes les nations qui sont sous le ciel comme l'a chanté le psaume. Il faut même aller plus loin puisque dans notre monde devenant toujours plus Big Brother, la sphère privée elle-même n'est plus un refuge sûr ; on le comprend en voyant combien les pouvoirs occultes veulent imposer à tous les pays du monde des politiques familiales destructrices de l'humanité car il s'agit pour eux de refuser la dimension à la fois transcendante et sociale de l'homme jusqu'en sa racine. A travers la crèche, c'est la famille, c'est l'homme qui est visé, car la crèche c'est l'un –le Fils- de la famille divine Père Fils Esprit, se faisant l'un –Jésus- de la famille humaine Jésus Marie Joseph, pour offrir le salut à l'homme, tout homme, issu d'une famille. Sous le laïcisme, c'est le Moloch de l'individualisme, dénoncé l'an dernier par le Pape à Strasbourg (peut être est ce pour cela que les media ont passé son discours sous silence) ; l'homme conçu comme une monade close sur elle-même, sans racines et sans liens, sans sexe, sans

âge, sans famille, sans culture et sans âme, sans autre épaisseur qu'économique et sans dimension verticale ouverte à la transcendance de Dieu pour laquelle il est fait.

Et puis, et surtout, la crèche c'est le paradoxe du Créateur Tout puissant sous la forme de la créature toute faible, du nouveau-né, de celui qui a besoin précisément de créatures pour survivre, rappel inaliénable que l'homme tient sa dignité inaliénable non pas des puissants d'un jour, mais de Celui sans qui nul, y compris ces derniers n'existerait : Il est l'Être des êtres en dehors de Qui il n'y a que néant.

Ni venue furtive de Dieu dans l'âme du croyant, ni simple anniversaire historique, ce que nous célébrons c'est la venue publique de Dieu fait homme jusqu'à la Croix, du Roi de l'univers, dans son domaine, le monde et ses nations, pour le salut de tous et de chacun. Pas d'autre Sauveur que Lui. Reconnu dans la foi par les uns, cet avènement est sans appel. Interrogeant la raison des autres, il demeure une énigme. Pour nous, les crèches célèbrent l'enfant-Dieu et pour les autres elles interrogent leur cœur par ce qu'il y a de plus mystérieux en l'homme : la capacité à produire une vie innocente. Voilà pourquoi il est bon de mettre des crèches, y compris ou surtout dans l'espace public. Main tendue, signe offert, et pourtant rejeté, dit Saint Jean : *Il est venu chez les siens, et les siens ne l'ont pas reçu*, l'opposition durera jusqu'à la fin des temps avec le flux et le reflux de l'évangélisation des cultures, jusqu'au second avènement, dans la gloire, qui dessillera tous les yeux, marquera la déconfiture des impies, et l'entrée dans la vie et la lumière éternelle de ceux qui se seront convertis à la Miséricorde du Père : Noël c'est Dieu qui n'abandonne pas l'homme à sa misère et ses fausses et mauvaises solutions, c'est Dieu toujours prêt à accueillir le pécheur repent, lui en propose la grâce et le moyen, Dieu le Fils lui-même se faisant fils de l'homme, pour que nous puissions devenir fils de Dieu, et c'est à quoi l'Église nous invite en cette année de la Miséricorde du Père.

Avec conviction et simplicité témoignons de notre espérance en Dieu pour nos contemporains, en commençant par des signes extérieurs qui interpellent comme l'ont fait les gens de Wadena (Minnesota) où l'interdiction de la crèche municipale a inspiré à une dame de mettre une crèche lumineuse sur sa façade, près de la mairie, d'autres ont alors fait de même et ce sont maintenant des dizaines de crèches bien visibles de partout ! le *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César* n'a pas d'autre sens que celui de l'antienne grégorienne d'offertoire de ce jour : *A vous sont les cieux, à vous est la terre ; c'est vous ô Dieu qui avez créé le monde et tout ce qu'il renferme*. Tout appartient à Dieu, sans exception, pas un seul atome d'être ne peut exister sans lui : il n'y a pas de partage de Yalta entre Créateur et créatures, il y a le projet de l'Alliance éternelle, rompue par Adam et Ève, reprise et à jamais scellée dans le Verbe fait chair qui est né à Noël.

Mais surtout faisons de nous même une crèche, accueillante à Dieu d'où sa Lumière pourra Lui attirer des frères. Revenons sans cesse à notre infinie dignité d'homme créé, à notre origine divine et notre destinée encore plus divine, œuvres suprêmes de la grâce commencées à Noël. Le Christ est né pour nous libérer de notre moi, de la haine, de la peur, de la mort. Sa naissance apporte une résurrection, apporte l'histoire nouvelle sans fin de l'éternité à celui qui L'accueille. Oui, sans cesse faisons Lui de notre vie une crèche intérieure, allons sans cesse à Lui, que le chant des anges devienne le chant de nos actes au long de notre chemin vers la vie éternelle : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, paix sur la terre aux hommes qui L'aiment ! Noël ! •*

LA CULTURE À L'ENDROIT

Les ambiguïtés de la déclaration des droits de l'homme.

Prof. Philippe Pichot-Bravard, Monde et vie, Mai 2015

Il y a une triple ambiguïté dans la déclaration des droits de l'homme. Premièrement, il existe dans la déclaration une tension entre l'article 2 qui

proclame l'existence de droits naturels de l'homme et l'article 6 qui définit la loi comme l'expression de la volonté générale : l'article 6 fait de la volonté de la nation souveraine la source de toute norme juridique; ce faisant, il escamote l'existence d'un ordre naturel supérieur à la volonté du législateur. Or les constituants, de manière volontaire, ont refusé d'établir un organe et une procédure juridique permettant de vérifier que les textes adoptés par le législateur soient réellement respectueux des droits naturels proclamés dans la déclaration. Avec la déclaration des droits de l'homme, la volonté du législateur ne rencontre plus aucune limite, ce qui était l'une des conditions de la régénération révolutionnaire.

Deuxièmement, comme l'a montré Edmund Burke, le caractère abstrait des droits de l'homme n'offre aucune garantie. Tout au contraire, la Liberté abstraite s'avérera très rapidement redoutablement dangereuse pour les libertés concrètes. Un exemple, parmi d'autres ? L'article premier proclame que "*les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit*". Or, quelques mois plus tard, l'Assemblée constituante ventile les citoyens en quatre catégories censitaires; les citoyens passifs, les citoyens actifs, les citoyens actifs éligibles et les citoyens actifs éligibles à la députation. Les deux-cinquièmes des hommes se voient ainsi privés du droit de vote et les trois-quarts sont exclus de l'éligibilité.

Troisièmement, la déclaration des droits de l'homme passe pour porter une conception élevée de l'homme; en réalité, elle exalte l'homme comme individu, mais, en escamotant la nature spirituelle et sociale de cet homme, elle l'appauvrit considérablement. J'invite ici le lecteur à consulter les ouvrages du Pr. Xavier Martin qui a mis en lumière le réductionnisme anthropologique qui découle du matérialisme et de l'individualisme des Lumières. Aujourd'hui, notre système occidental insiste beaucoup sur la promotion de droits de l'homme, abstraits, qui restent soumis à la définition qu'en donnent les institutions, et notamment les cours suprêmes de justice, nationales et supranationales, définition qu'adopte une opinion publique changeante et partiellement mondialisée, que des campagnes de presse peuvent guider aisément. De là d'inévitables inflexions qui permettent de concilier ces droits de l'homme avec de puissants intérêts économiques et idéologiques. Ainsi, la promotion des droits de l'homme coexiste harmonieusement avec le refus catégorique des sociétés contemporaines de

protéger la vie des êtres humains depuis la conception jusqu'à la mort naturelle. Comment accorder du crédit à l'idée de droits de l'homme lorsque le premier droit, celui de vivre, est non seulement nié mais combattu afin de satisfaire tout à la fois les revendications idéologiques du féminisme révolutionnaire, les préoccupations malthusiennes des organisations supranationales et les calculs financiers des laboratoires de recherches ?"

NOTRE HISTOIRE

Honorius I^o, le cas controversé d'un pape hérétique

Roberto de Mattei

Le cas du pape Honorius est l'un des plus controversés de l'histoire de l'Eglise. Comme l'observe à juste titre l'historien de l'Eglise Emile Amann, dans le long article qu'il consacre à la Question d'Honorius dans le Dictionnaire de Théologie Catholique (vol. VII, coll. 96-132), il faut traiter le problème de façon dépassionnée et avec la « *sereine impartialité que doit l'histoire aux actes du passé* » (col. 96).

Au cœur du pontificat du pape Honorius qui régna de 625 à 638, il y eut la question du monothélisme, dernière des grandes hérésies christologiques. Afin de plaire à l'empereur byzantin Héraclius, désireux d'assurer la paix religieuse au sein de son royaume, le patriarche de Constantinople Sergius chercha un compromis entre l'orthodoxie catholique, selon laquelle il y a en Jésus-Christ deux natures en une seule personne, et l'hérésie monophysite qui attribuait au Christ une seule personne et une seule nature. Ce compromis donna naissance à une nouvelle hérésie, le monothélisme, selon lequel la double nature du Christ était mue dans son action par une unique opération et une unique volonté. Il s'agissait d'un semi-monophysisme, mais la vérité est entière ou n'est pas, et une hérésie modérée n'en reste pas moins une hérésie. Le patriarche de Jérusalem Sophronius fut de ceux qui intervinrent avec le plus de force pour dénoncer cette nouvelle doctrine qui rendait vaine l'humanité du Christ et menait au monophysisme, condamné par le Concile de Chalcedoine (451).

Sergius écrivit au pape Honorius pour lui demander qu'« *à l'avenir il ne soit permis à personne d'affirmer qu'il y a deux opérations dans le*

Christ notre Dieu » et obtenir ainsi son appui contre Sophronius. Honorius accéda malheureusement à sa demande. Dans une lettre adressée à Sergius, il affirma que « *la volonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ était seulement une, du fait que notre nature humaine a été assumée par la divinité* » et invita Sophronius au silence. La correspondance entre Sergius et Honorius est conservée dans les actes du VI^o Concile œcuménique¹ et a été rééditée en latin, grec et français par Arthur Loth².

Fort de l'appui du pape, Héraclius publia en 638 un formulaire doctrinal appelé Ecthesis (*Exposition*) dans lequel il imposait la nouvelle théorie de l'unique volonté divine comme religion officielle. Pendant quarante ans, le monothélisme triompha dans l'Empire byzantin. Le plus fervent défenseur de la foi fut à cette époque le moine Maxime, dit le Confesseur, qui prit part à un Synode convoqué au Latran (649) par le pape Martin I^o (649-655) pour condamner le monothélisme. Le pape et Maxime furent tous deux contraints de s'exiler. Maxime, pour avoir refusé de souscrire aux doctrines monothélites, eut la langue et la main droite coupées. Sophrone, Maxime et Martin sont aujourd'hui vénérés comme saints par l'Église pour leur résistance tenace à l'hérésie monothélite. La foi catholique fut finalement restaurée par le III^o Concile de Constantinople, VI^o Concile œcuménique de l'Église, qui fut réuni le 7 novembre 680 en présence de l'empereur Constantin IV et des représentants du nouveau pape Agathon (678-681). Le Concile condamna le monothélisme et jeta l'anathème sur tous ceux qui avaient promu et favorisé l'hérésie, incluant dans la condamnation le pape Honorius.

Lors de la XIII^o session, qui se tint le 28 mars 681, les Pères conciliaires, après avoir proclamé qu'ils voulaient excommunier Sergius, Cyr d'Alexandrie, Pyrrhus, Paul et Pierre, tous patriarches de Constantinople, et l'évêque Théodore de Pharan, affirment : « *Avec eux nous sommes d'avis de bannir de la sainte Église de Dieu et d'anathématiser également Honorius, jadis pape de l'ancienne Rome, car nous avons trouvé dans les lettres envoyées par lui à Sergius qu'il a suivi en tout l'opinion de celui-ci et qu'il a sanctionné ses enseignements* »

¹ Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima Collectio*, vol. XI, coll. 529-554

² La cause d'Honorius. Documents originaux avec traduction, notes et conclusion, Victor Palmé, Paris 1870 et en grec et allemand par Georg Kreuzer, *Die Honoriusfrage im Mittelalter und in der Neuzeit*, Anton Hiersemann, Stuttgart 1975

impies » (Mansi, XI, col. 556).

Le 9 août 681, à la fin de la XVI^e session, furent réitérés les anathèmes contre tous les hérétiques et les auteurs d'hérésie, y compris Honorius : « *Sergio haeretico anathema, Cyro haeretico anathema, Honorio haeretico anathema, Pyrro, haeretico anathema* » (Mansi, XI, col. 622). Dans le décret dogmatique de la XVIII^e session, le 16 septembre, il est dit que « *comme celui qui dès l'origine fut l'inventeur de la malice et qui, se servant du serpent, introduisit la mort venimeuse dans la nature humaine, ne resta pas inactif, ainsi aujourd'hui encore, ayant trouvé les instruments adaptés à sa propre volonté : nous voulons dire Théodore, qui fut évêque de Pharan ; Sergius, Pyrrhus, Paul, Pierre, qui furent prélats de cette ville impériale ; et encore Honorius qui fut pape de l'ancienne Rome (...); ayant trouvé, donc, les instruments adaptés, il ne cessa, à travers eux, de susciter dans le corps de l'Eglise les scandales de l'erreur ; et par des expressions inédites répandit parmi le peuple fidèle l'hérésie d'une seule volonté et d'une seule opération en deux natures d'une (personne) de la sainte Trinité, du Christ, notre vrai Dieu, en harmonie avec la fausse doctrine des impies Apollinaire, Sévère et Témiste* » (Mansi, XI, coll. 636-637).

Les originaux des actes du Concile, souscrits par 174 Pères et par l'empereur, furent envoyés aux cinq sièges patriarcaux, avec une attention particulière pour celui de Rome. Mais, comme saint Agathon mourut le 10 janvier 681, les actes du Concile, après plus de 19 mois de siège vacant, furent ratifiés par son successeur Léon II (682-683). Dans la lettre envoyée le 7 mai 683 à l'empereur Constantin IV, le pape écrivait : « *nous anathémisons ceux qui inventèrent cette nouvelle erreur, c'est-à-dire Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius, Pyrrhus, Paul et Pierre de l'Eglise de Constantinople ainsi qu'Honorius qui ne s'efforça pas de maintenir pure cette Eglise apostolique dans la doctrine de la tradition apostolique, mais a permis par une exécration trahison que cette Eglise sans tâche fut souillée* » (Mansi, XI, col. 733).

La même année, le pape Léon donne ordre que les actes traduits en latin soient souscrits par tous les évêques d'Occident et que les signatures soient conservées près de la tombe de saint Pierre. Comme le souligne

l'éminent historien jésuite Hartmann Grisar, « *on voulait par là l'acceptation universelle du sixième concile en Occident, et celle-ci, pour ce que l'on en sait, eut lieu sans difficulté*³.

La condamnation d'Honorius fut confirmée par les successeurs de Léon II, comme l'atteste le *Liber diurnus romanorum pontificum*, et par le septième (787) et le huitième (869-870) Concile œcuménique de l'Eglise⁴.

L'abbé Amann juge historiquement indéfendable la position de ceux qui, comme le cardinal Baronius, retiennent que les actes du VI^e Concile auraient été altérés. Les légats romains étaient présents au concile : il serait difficile d'imaginer qu'ils puissent avoir été manipulés ou aient mal référé sur un point aussi important et délicat que la condamnation d'hérésie d'un Pontife romain. Faisant référence à ces théologiens tels que saint Robert Bellarmin, qui, pour sauver la mémoire d'Honorius, ont nié la présence d'erreurs explicites dans ses lettres, Amann souligne que ceux-ci soulevaient un problème plus important que celui qu'ils prétendaient résoudre, à savoir le problème de l'infaillibilité des actes d'un Concile présidé par un pape. En effet, si Honorius ne tomba pas dans l'erreur, ce sont les papes et le concile qui le condamnèrent qui se sont trompés. Les actes du VI^e Concile œcuménique, approuvés par le pape et reçus par l'Eglise universelle, ont une portée définitoire bien plus forte que les lettres d'Honorius à Sergius. Pour sauvegarder l'infaillibilité il est préférable d'admettre la possibilité historique d'un pape hérétique plutôt que d'aller se briser contre les définitions dogmatiques et les anathèmes d'un Concile ratifié par le Pontife Romain. C'est une doctrine commune que la condamnation des écrits d'un auteur est infaillible, quand l'erreur est anathémisée avec la note d'hérésie, tandis que le Magistère ordinaire de l'Eglise n'est pas toujours et nécessairement infaillible.

Au cours du Concile Vatican I, la Députation de la Foi aborda le problème, exposant une série de règles de caractère général qui s'appliquent non seulement au cas d'Honorius, mais à tous les problèmes, passés et futurs qui peuvent se présenter. Il ne suffit pas que le pape se prononce sur une question de foi ou de mœurs qui concerne l'Eglise

³ » *Analecta romana*, Desclée, Rome 1899, pp. 406-407

⁴ C. J. Hefele, *Histoire des Conciles*, Letouzey et Ané, Paris 1909, vol. III, pp. 520-521

universelle, mais il est nécessaire que le décret du Pontife romain soit conçu de façon à apparaître comme un jugement solennel et définitif, avec l'intention d'obliger tous les fidèles à croire (Mansi, LII, col. 1204-1232). Il existe donc des actes du Magistère pontifical ordinaire non infaillibles car privés du caractère définitoire nécessaire : *quod ad formam seu modum attinet*.

Les lettres du Pape Honorius sont dépourvues de ces caractéristiques. Elles sont indubitablement des actes du Magistère, mais dans le Magistère ordinaire non infaillible il peut y avoir des erreurs et même, dans des cas exceptionnels, des formulations hérétiques. Le pape peut tomber dans l'hérésie, mais il ne pourra jamais prononcer une hérésie *ex cathedra*.

Dans le cas d'Honorius, comme l'observe le patrologue bénédictin Dom John Chapman OSB, on ne peut affirmer qu'il avait l'intention de formuler une sentence *ex cathedra*, définitive et obligatoire : « *Honorius était faillible, était dans l'erreur, était un hérétique, précisément parce qu'il n'a pas, comme il aurait dû le faire, déclaré avec autorité la tradition pétrinienne de l'Eglise romaine* »⁵. Ses lettres à Sergius, bien que traitant de la foi, ne promulguent aucun anathème et ne remplissent pas les conditions requises par le dogme de l'infaillibilité. Promulgué par le Concile Vatican I, le principe de l'infaillibilité est sauf, contrairement à ce que pensaient les protestants et les gallicans. Et si Honorius fut anathémisé, expliqua le pape Hadrien II, au Synode romain de 869, « *c'est pour la raison qu'Honorius avait été accusé d'hérésie, la seule cause pour laquelle il est permis aux inférieurs de résister à leurs supérieurs et de repousser leurs sentiments pervers* » (Mansi, XVI, col. 126).

Se fondant précisément sur ces paroles, le grand théologien dominicain Melchior Cano, après avoir examiné le cas d'Honorius, résume en ces termes la doctrine la plus sûre : « *On ne doit pas nier que le Souverain Pontife puisse être hérétique, fait dont on peut offrir un ou deux exemples. Cependant qu'(un pape) dans son jugement sur la foi ait défini quelque chose contre la foi n'est pas démontrable, pas même par un seul exemple* »⁶.

⁵ The Condemnation of Pope Honorius (1907), Reprint Forgotten Books, London 2013, p. 110.

⁶ De Locis Theologicis, l. VI, tr. espagnole, BAC, Madrid 2006, p. 409

Vers la religion mondiale globale ?

Pour la première fois, les habituelles intentions de prière mensuelles formulées par les papes et diffusées par le Vatican, arrivent via un message vidéo⁷. Pendant que défilent un lama, un rabbin, un imam et un prêtre, le Pape dit : « *La majeure partie des habitants de la planète se déclarent croyants. C'est un fait qui devrait encourager les religions à dialoguer. Nous devons prier sans cesse pour cela et travailler avec ceux qui pensent d'une autre manière.* » Puis on voit et entend le lama : 'Je mets ma confiance en Bouddha' ; le rabbin : 'Je crois en Dieu' ; le prêtre : 'Je crois en Jésus-Christ' ; l'imam : 'Je crois en Dieu, Allah'. Le pape reprend : « *Beaucoup pensent de manières différentes, ressentent les choses différemment, cherchent ou rencontrent Dieu de diverses manières (on voit alors le pape recevant une statue de Bouddha). Dans cette multitude, dans cet éventail de religions, nous avons une seule certitude pour tous : nous sommes tous enfants de Dieu.* » Puis : 'Je crois en l'amour', dit la lama ; 'Je crois en l'amour', dit le rabbin ; 'Je crois en l'amour', dit l'imam ; 'Je crois en l'amour' dit le prêtre. Le pape conclut : « *Je compte sur vous pour diffuser mon intention de ce mois : que le dialogue sincère entre les hommes et les femmes de différentes religions porte des fruits de paix et de justice. Je compte sur ta prière.* » Pendant ces dernières phrases apparaît en gros plan Bouddha, la menorah, un Jésus en plastique et un chapelet musulman. Les quatre sont ensuite réunis.

Il n'y a pas que l'hérésie qui offense la foi catholique

Roberto de Mattei 12 janvier 2016 traduction 'benoît-et-moi'

Dans une longue interview publiée le 30 décembre dans l'hebdomadaire allemand Die Zeit, le cardinal Gerhard Ludwig Müller, préfet de la Congrégation pour la Foi, soulève une question d'une actualité cruciale. Lorsque la journaliste qui l'interroge demande au préfet ce qu'il pense de ces catholiques qui attaquent le Pape, en

⁷ <https://www.youtube.com/watch?v=EWNkxXhH9eQ>

l'appelant *hérétique*, il répond :

Je dois leur donner tort, non seulement en vertu de ma fonction, mais par conviction personnelle. Selon la définition théologique, l'hérétique est un catholique qui s'obstine à nier une vérité révélée et que l'Église prescrit de croire. C'est tout autre chose lorsque les docteurs de la foi officiellement désignés s'expriment d'une manière peut-être malheureuse, vague ou qui prête à des malentendus. Le magistère du pape et des évêques n'est pas au-dessus de la parole de Dieu mais il est à son service (...). Les déclarations pontificales ont du reste un caractère contraignant différent – selon une échelle qui va de la décision ex-cathedra la plus contraignante jusqu'à l'homélie qui sert plutôt à l'approfondissement spirituel.

Aujourd'hui, nous avons tendance à tomber dans une dichotomie simpliste entre hérésie et orthodoxie. Les paroles du Cardinal Müller nous rappellent qu'entre le blanc (la pleine orthodoxie) et le noir (l'hérésie ouverte), il y a une zone grise que les théologiens ont explorée avec précision. Il existe des propositions doctrinales qui, bien que non explicitement hérétiques, sont réprouvées par l'Église avec des qualifications théologiques proportionnelles à la gravité et à la contradiction de la doctrine catholique. L'opposition à la vérité présente en effet des degrés divers, selon qu'elle est directe ou indirecte, immédiate ou à distance, ouverte ou dissimulée, et ainsi de suite. Les *censures théologiques* (à ne pas confondre avec les censures ou les peines ecclésiastiques), expriment, comme l'explique dans son étude classique le père Cartechini Sisto, le jugement négatif de l'Église sur une expression, une opinion ou toute une doctrine théologique⁸. Ce jugement peut être privé, s'il est le fait d'un ou plusieurs théologiens à titre personnel, ou public et officiel, s'il est promulgué par les autorités ecclésiastiques.

Le Dictionnaire de théologie dogmatique⁹ du cardinal Pietro

⁸ Dall'opinione al domma. Valore delle note teologiche, Edizioni "La Civiltà Cattolica", Roma 1953

⁹ Dizionario di teologia dogmatica, Studium, Roma 1943, pp. 45-46.

Parente et de Mgr Antonio Piolanti résume la doctrine en ces termes :

‘Les formules de censure sont nombreuses, avec une graduation allant du minimum au maximum. On peut les regrouper en trois catégories :

Première catégorie : Sur le contenu doctrinal, une proposition peut être censurée comme : a) hérétique, si elle s’oppose ouvertement à une vérité de foi définie comme telle par l’Église ; selon l’opposition plus ou moins grande, la proposition peut être dite proche de l’hérésie, ou sentant l’hérésie ; b) erronée dans la foi, si elle s’oppose à une conclusion théologique grave, qui dérive d’une vérité révélée et d’un principe de raison ; c) si elle s’oppose à un simple jugement répandu parmi les théologiens, la proposition est censurée comme téméraire.

Deuxième catégorie : concerne la forme défectueuse, pour laquelle la proposition est considérée comme équivoque, douteuse, captieuse, suspecte, malsonnante etc., tout en ne contredisant aucune vérité de la foi du point de vue doctrinal.

Troisième catégorie : concerne les effets qui peuvent être produits en raison des circonstances particulières de temps et de lieu, tout en n’étant pas erronées dans le contenu et dans la forme. Dans ce cas, la proposition est censurée comme perverse, vicieuse, scandaleuse, dangereuse, séductrice des simples’

Dans tous ces cas, la vérité catholique manque d’intégrité doctrinale ou est exprimée de manière déficiente et impropre.

Cette précision dans la qualification des erreurs se développa surtout entre les XVII^e et XVIII^e siècles, quand l’Église se trouva confrontée à la première hérésie qui lutta pour demeurer interne : le jansénisme. La stratégie des jansénistes, comme plus tard celle des modernistes, était de continuer à auto-proclamer leur pleine orthodoxie, malgré les condamnations répétées. Pour éviter l’accusation d’hérésie, ils s’ingénierent à trouver des formules de foi et de morale ambiguës et équivoques, qui ne s’opposaient pas frontalement à la foi catholique et leur permettaient de rester dans

l'Église. Avec la même précision et la même détermination, les théologiens orthodoxes repéraient les erreurs des jansénistes, les étiquetant en fonction de leurs caractéristiques spécifiques.

Le Pape Clément XI dans la bulle Unigenitus Dei Filius, du 8 Septembre 1713, censura 101 propositions du livre Réflexions morales du théologien janséniste Pasquier Quesnel comme, entre autre *fausses, captieuses, malsonnantes, offensantes pour les oreilles pieuses, scandaleuses, pernicieuses, téméraires, offensantes pour l'Église et sa pratique, suspectes, en odeur d'hérésie, visant à favoriser les hérétiques, l'hérésie et le schisme, erronée et proches de l'hérésie*¹⁰.

Pie VI, dans la bulle Auctorem fidei du 28 Août 1794 condamna à son tour 80 propositions, extraites des Actes du Synode janséniste de Pistoia (1786). Certaines de ces propositions du Synode sont expressément qualifiées d'hérétiques, mais d'autres sont définies, selon les cas, comme : *schismatiques, suspectes d'hérésie, induisant à l'hérésie, favorable aux hérétiques, fausses, erronées, pernicieuses, scandaleuses, téméraires, insultantes pour la pratique commune de l'Église*¹¹.

Chacun de ces termes a une signification différente. Ainsi, la proposition dans laquelle le Synode professe être *persuadé que l'évêque a reçu de Jésus-Christ tous les droits nécessaires pour le bon gouvernement de son diocèse, indépendamment du pape et des Conciles (n. 6), est erronée et induit au schisme et à la subversion du régime hiérarchique* ; celle dans laquelle les limbes sont rejetées (n. 26), est considérée comme *fausse, téméraire, offensantes pour les écoles catholiques* ; la proposition qui interdit de mettre sur les autels des reliquaires ou des fleurs (n. 32) est dite *téméraire, injurieuse pour la pieuse coutume reconnue de l'Église* ; celle qui souhaite le retour aux rudiments archaïques de la liturgie, avec le *rappel à une plus grande simplicité de rites, en l'exposant en langue vernaculaire, et en la proférant à voix haute (n. 33), est définie comme*

¹⁰ Denz.-H, n. 2502

¹¹ Denz.H, n. 2600 à 2700

téméraire, offensante pour les oreilles pieuses, insultantes pour l'Église, favorable aux calomnies des hérétiques contre l'Église elle-même.

Une analyse de la Relatio finale du rapport du Synode des évêques de 2015, menée selon les principes de la théologie et de la morale catholique, ne peut que constater de graves lacunes dans ce document. Beaucoup de ses propositions pourraient être définies comme malsonnantes, erronées, téméraires et ainsi de suite, bien qu'on ne puisse dire d'aucune d'entre elles qu'elle est formellement hérétique.

Plus récemment, le 6 janvier 2016, on a diffusé sur tous les réseaux sociaux du monde un message vidéo du Pape François, consacré au dialogue interreligieux, dans lequel les catholiques, les bouddhistes, les juifs et les musulmans semblent être sur un pied d'égalité, comme *filis de (d'un) Dieu* que chacun rencontre dans sa propre religion, au nom d'une commune profession de foi dans l'amour.

Les paroles de François, combinées avec celles des autres acteurs de la vidéo et surtout avec les images, véhiculent un message syncrétiste qui contredit, au moins indirectement, l'enseignement sur l'unicité et l'universalité salvifique de Jésus-Christ et de l'Église, confirmé par l'encyclique Mortalium Animos de Pie XI (1928) et la Déclaration Dominus Jesus du préfet de la Congrégation de la Foi d'alors, Joseph Ratzinger (6 Août 2000).

Si nous voulions appliquer, comme simples catholiques baptisés, les censures théologiques de l'Église à cette vidéo, nous devrions la définir comme : induisant à l'hérésie en ce qui concerne le contenu ; équivoque et captieuse en ce qui concerne la forme ; scandaleuse en ce qui concerne les effets sur les âmes.

Le jugement public et officiel revient à l'autorité ecclésiastique, et nul plus que l'actuel Préfet de la Congrégation pour la Foi, n'a de titre pour s'exprimer à cet égard. Beaucoup de catholiques déconcertés le réclament à haute voix.

10 CONSEILS POUR SURVIVRE A UN PAPE CALAMITEUX ET CONTINUER A ETRE CATHOLIQUE

Francisco José Soler Gil, Université de Séville (Philosophie et Logique scientifique)
docteur en philosophie de l'Université de Brême • 29 octobre 2014¹²

Ah, mais...un catholique peut-il penser qu'un Pape est calamiteux ? Bien sûr que oui. Pourtant un bon catholique ne doit-il pas penser que c'est l'Esprit Saint qui est derrière l'élection du Pape ? Évidemment que non !

Il suffit peut-être à ce sujet de se rappeler ce que celui qui était alors le cardinal Ratzinger a répondu au professeur August Everding, lors d'un célèbre entretien accordé en 1997. Le professeur Everding avait demandé au cardinal s'il croyait vraiment que l'Esprit Saint intervenait dans l'élection du Pape. La réponse de Ratzinger a été simple et éclairante, comme d'habitude : *« Je vous dirais que non dans le sens que c'est l'Esprit Saint qui choisirait dans chaque cas le pape étant donné qu'il y a trop de preuves qui vont à l'encontre de cela, il y a trop de Papes pour lesquels ce n'est pas du tout évident que c'est l'Esprit Saint qui les aurait choisis. Mais, globalement, il ne lâche pas complètement la main, ou pour le dire ainsi, il laisse du mou à la corde, comme un bon éducateur, il nous laisse beaucoup de liberté, mais il fait en sorte que la corde ne se rompe pas complètement, c'est comme cela que je le dirais. Par conséquent, il faudrait le comprendre dans un sens beaucoup plus large, et non pas qu'il dit : maintenant vous devez voter pour lui. Mais il est possible qu'il ne fasse que permettre un qui ne détruit pas complètement la chose ».*

Par conséquent, même si un catholique considère évidemment qu'aucun Pape ne peut arriver à détruire entièrement l'Église, l'histoire montre que, en matière de souverains pontifes, il y a eu de tout : des bons, des moyens, des mauvais, et des mauvais de notoriété, ou des calamiteux.

¹² conmilupa.blogspot.fr/2014/10/diez-consejos-para-sobrevivir-un-papa

Quand pouvons-nous dire qu'un Pape est calamiteux ? Bien sûr, il ne suffit pas pour cela qu'un Pape soutienne des opinions fausses sur tels ou tels sujets.

En effet, un Pape, comme tout autre homme, méconnaît nécessairement beaucoup de matières et possède des convictions erronées sur autant d'autres. Et ainsi il pourrait y avoir un Pape qui aimerait beaucoup parler de philatélie ou de numismatique, et qui soutiendrait de grossières erreurs sur la valeur ou la datation de certains timbres et monnaies. En donnant son opinion sur des matières qui ne sont pas de sa compétence, un Pape a plus de possibilités de se tromper que de toucher au but. Exactement comme vous et moi, cher lecteur. C'est pourquoi, si un Pape montre une certaine propension à rendre publiques ses opinions sur l'art de la colombophilie, l'écologie, l'économie ou l'astronomie, le spécialiste en de telles matières fera bien de relever avec patience les pérégrinations hasardeuses du souverain pontife romain sur des affaires, qui bien sûr, sont étrangères à son enseignement. Le spécialiste pourra, évidemment, regretter les éventuelles erreurs et plus généralement le manque de prudence qui se manifeste dans quelques déclarations. Mais ce n'est pas parce qu'un Pape est imprudent et bavard qu'il est calamiteux.

S'il l'est, au contraire, ou peut arriver à l'être, c'est qu'il est la cause en paroles et provoque, des dommages dans le legs de la foi de l'Église, en obscurcissant temporairement des aspects de l'image de Dieu et de l'image de l'homme que l'Église a le devoir de protéger, de transmettre et d'approfondir. Mais un tel cas peut-il se produire ?

Eh bien, en fait, il y en eu déjà plusieurs fois dans l'histoire de l'Église. Quand le Pape Libère (IV^e siècle), - le premier Pape non canonisé - cédant aux fortes pressions de l'arianisme, a accepté une position ambiguë relative à cette hérésie, a abandonné les défenseurs du dogme trinitaire comme Saint Athanase ; quand le Pape Anatase II (V^e s.) a flirté avec les défenseurs du schisme d'Acace de Césarée (ndt évêque arien de Césarée) ; quand le Pape Jean XXII (XIV^e s.) enseignait que l'accès à Dieu

pour les justes n'arrivait pas avant le Jugement Dernier ; quand les Papes de la période connue comme « le Grand Schisme d'Occident » (XIV^e et XV^e s.) s'excommuniaient mutuellement ; quand le Pape Léon X (XVI^e s.) non seulement prétendait satisfaire ses goûts de luxe moyennant la vente des indulgences, mais défendait en théorie son autorité pour le faire, etc., etc., une partie du legs de la foi resta obscurci durant un temps plus ou moins long par leurs actions ou leurs omissions, en générant ainsi des moments d'énormes tensions internes dans l'Église. Ces Papes responsables de telles choses, oui, il faut les appeler, avec pertinence, « calamiteux ».

La question est, alors, que peut-on faire en des temps de Pape calamiteux ? Quelle attitude convient-il d'adopter en de tels temps ? Eh bien, puisque dernièrement sont devenues à la mode les listes de conseil pour le bonheur, pour contrôler son cholestérol, pour être plus positifs, pour cesser de fumer et pour maigrir, je vais me permettre, moi aussi, de proposer au lecteur, une série de conseils, pour survivre à un Pape calamiteux sans cesser de rester catholique. Pas question de dire non plus qu'il s'agit d'une liste exhaustive. Mais elle peut être utile, de toute façon.

Commençons donc :

(1) Garder son calme : Au moment d'un naufrage, la tendance à l'hystérie est très humaine, mais n'aide pas à résoudre la moindre chose. Donc du calme. Ce n'est en effet que dans le calme que doivent se prendre des décisions convenant à chaque cas, et éviter de dire et de faire des choses qu'on aura par la suite à regretter.

(2) Lire de bons livres d'histoire sur l'Église et la papauté : Habitué à une suite de grands Papes, le vécu d'un pontificat calamiteux peut se révéler traumatisant, si l'on n'arrive pas à le replacer dans son contexte. Lire de bons traités d'histoire de l'Église et d'histoire de la papauté aide à mieux donner sa valeur à la situation présente. Surtout parce dans ces livres nous sont montrés d'autres cas, - nombreux, par malheur ou parce que la nature humaine est ainsi, où les eaux des fontaines, à Rome, ont coulé bien troubles. L'Église souffre de faiblesses de ce genre, mais ne

coule pas à cause d'elles. C'est ainsi que c'est arrivé dans le passé et c'est ainsi que nous pouvons nous attendre à ce que cela arrive aussi dans le présent et dans l'avenir.

(3) Ne pas céder aux discours apocalyptiques : En endurant les malheurs d'un pontificat calamiteux, certains les prennent comme des indices de l'imminence de la fin des temps. C'est une idée qui jaillit dans de telles circonstances : des textes apocalyptiques motivés par des maux similaires on peut les lire aussi chez les auteurs médiévaux. Mais précisément ce fait devrait nous servir d'avertissement. Cela n'a pas beaucoup de sens d'interpréter chaque orage comme si c'était déjà la dernière tribulation. La fin des temps arrivera quand elle devra arriver, et ce n'est pas à nous de vérifier le jour et l'heure. Ce qui nous revient c'est de mener le combat de notre époque, mais la vision globale revient à un Autre.

(4) Ne pas rester silencieux, ni regarder d'un autre côté : Durant un pontificat calamiteux, le défaut opposé à celui d'adopter l'attitude du prophète de l'apocalypse consiste dans la minimisation des événements, le silence face aux abus, et de regarder d'un autre côté. Certains justifient cette attitude en ayant recours à l'image des bons fils qui recouvrent la nudité de Noé. Mais ce qui est sûr c'est qu'il n'y a pas moyen de remettre dans la bonne direction la route d'un navire si l'on ne dénonce qu'elle a dévié. D'ailleurs l'Écriture a pour cela un exemple qui correspond beaucoup plus au cas que celui de Noé : les durs mais justes et loyaux reproches de l'apôtre Paul au souverain pontife Pierre, quand ce dernier s'est laissé emporter par le regard des hommes. Cette scène des Actes des Apôtres est là pour que nous apprenions à distinguer la loyauté du silence complice. L'Église n'est pas un parti dans lequel le président doit recevoir toujours des applaudissements inconditionnels. Le Pape n'est pas le leader d'une secte mais un serviteur de l'Évangile et de l'Église ; un serviteur libre et humain, qui, en tant que tel, peut dans certaines occasions adopter des décisions ou des attitudes répréhensibles. Et les décisions et attitudes répréhensibles doivent être réprimées.

(5) Ne pas généraliser : Le mauvais exemple (de lâcheté, de carriérisme, etc.) de quelques évêques ou cardinaux durant un pontificat calamiteux, ne doit pas nous amener à disqualifier d'une manière systématique les évêques, les cardinaux et le clergé dans son ensemble. Chacun d'entre eux est responsable de ses paroles et de ses actes ainsi que de ses omissions. Mais la structure hiérarchique de l'Église a été instituée par son Fondateur, et pour cela elle doit être respectée, malgré toutes les critiques. On ne doit pas non plus étendre la protestation à l'encontre d'un Pape calamiteux à tous ses faits et dires.

Ne doivent être contestés que ceux pour lesquels la doctrine séculaire de l'Église est déviée, ou ceux où est marqué un changement de direction qui peut compromettre des aspects de la doctrine même. Et le jugement porté sur ces points ne doit pas s'appuyer sur des dires, des opinions ou des goûts particuliers : l'enseignement de l'Église est résumé dans son catéchisme. La réprobation doit porter sur les points où un Pape s'écarte du catéchisme. Pour les autres, non.

(6) Ne pas collaborer avec des initiatives à la plus grande gloire du souverain pontife calamiteux : Si un Pape calamiteux demande de l'aide pour s'occuper de choses bonnes, il doit être écouté. Mais on ne doit pas seconder d'autres initiatives comme peuvent être, par exemple, des rencontres de foules qui servent à le montrer comme un souverain pontife populaire. Dans le cas d'un Pape calamiteux, les acclamations abondent. Donc soutenu par elles, il pourrait se sentir épaulé pour faire dévier encore plus la route du navire de l'Église. Cela ne vaut pas de dire, par conséquent, que l'on n'applaudit pas le souverain pontife, mais Pierre. En effet, le résultat est que cet applaudissement sera employé à ses fins, non en faveur de Pierre, mais du souverain pontife calamiteux.

(7) Ne pas suivre les instructions du Pape là où il y a déviation par rapport au legs de l'Église : Si un Pape enseigne des doctrines ou essaie d'imposer des pratiques qui ne correspondent pas à l'enseignement pérenne de l'Église, dont la synthèse est le catéchisme, il ne doit pas être secondé et obéi dans son dessein. Cela veut dire, par exemple, que les

prêtres et les évêques ont l'obligation d'insister sur la doctrine et la pratique traditionnelles, enracinées dans le dépôt de la foi, même au prix de s'exposer à des sanctions. De même les laïcs doivent insister en enseignant la doctrine et les pratiques traditionnelles dans leur domaine d'influence. En aucun cas, ni par obéissance aveugle, ni par peur des représailles, il n'est acceptable de contribuer à l'extension de l'hétérodoxie ou de l'hétéropraxis [doctrine ou pratique déviantes].

(8) Ne pas soutenir économiquement des diocèses qui collaborent : Si un Pape enseigne des doctrines ou essaie d'imposer des pratiques qui ne correspondent pas à l'enseignement pérenne de l'Église, dont la synthèse est le catéchisme, les pasteurs des diocèses devraient servir de mur d'arrêt. Mais l'histoire montre que les évêques ne réagissent pas toujours avec suffisamment d'énergie face à ces dangers. Plus encore, parfois ils secondent même, pour un quelconque motif, les desseins du souverain pontife calamiteux. Le chrétien laïc qui réside dans un diocèse régi par un pasteur qui est ainsi doit retirer son soutien économique à son église locale, tant que persiste la situation irrégulière. Évidemment, ce qui vient d'être exposé ne s'applique pas aux aides qui sont directement destinées à des fins caritatives, mais aux autres. Et cela vaut aussi pour tout autre type de collaboration, par exemple sous forme de volontariat ou de charge institutionnelle.

(9) Ne soutenir aucun schisme : face à un Pape calamiteux, peut surgir la tentation d'une rupture radicale. On doit résister à cette tentation. Un catholique a le devoir d'essayer d'atténuer, au sein de l'Église, les effets négatifs d'un mauvais pontificat, mais sans briser l'Église ni rompre avec l'Église. Cela veut dire que si, par exemple, sa résistance à adopter des thèses déterminées ou des pratiques déterminées, fait tomber sur lui la peine d'excommunication, il ne doit pas pour cela encourager un nouveau schisme ou soutenir un de ceux déjà existant. Il faut en tant que catholique, rester patient, en toute circonstance.

(10) Prier : La permanence et le salut de l'Église ne dépendent pas en dernière instance de nous, mais de Celui qui l'a voulue et l'a fondée pour

notre bien. Dans les moments de naufrage, il faut prier, prier et encore prier, pour que le Maître se réveille et calme la tempête. Ce conseil a été mis en dernier, non pas parce qu'il est le moindre, sinon le plus important de tous. Car, finalement, tout se réduit à ce que nous croyons vraiment que l'Église est soutenue par un Dieu qui l'aime et qui ne la laissera pas être détruite. Prions donc, pour la conversion des souverains pontifes néfastes, et pour qu'aux pontificats calamiteux succèdent, des pontificats de restauration et de paix. Beaucoup de branches sèches auront été brisées durant l'orage mais celles qui seront restées unies au Christ, refleuriront. Plaise à Dieu que l'on puisse dire la même chose de nous •

SPIRITUALITÉ

Homélie de Saint Ambroise sur le Psaume 118¹³

Lorsqu'il y a beaucoup de persécutions, il y a beaucoup de martyrs. Chaque jour tu es témoin du Christ¹⁴. Tu étais tenté par l'esprit d'impureté ; mais, par crainte du jugement futur, tu as jugé qu'il ne fallait pas souiller la chasteté de l'esprit et du corps : tu es martyr du Christ. Tu étais tenté par l'esprit de lucre pour saisir la propriété d'un pauvre ou violer les droits d'une veuve sans défense ; mais, par la contemplation des préceptes divins, tu as jugé qu'il valait mieux porter secours que commettre une injustice : tu es témoin du Christ. En effet, le Christ veut avoir de tels témoins, selon cette parole de l'Écriture : *Soyez justes pour l'orphelin, défendez la veuve, venez donc et discutons, dit le Seigneur*. Tu étais tenté par l'esprit d'orgueil ; mais en voyant le pauvre et l'indigent, tu as été saisi d'une tendre compassion, tu as préféré l'humilité à l'arrogance : tu es témoin du Christ. Mieux que cela : tu n'as pas donné ton témoignage en parole seulement mais aussi en action.

Quel est le témoin le plus sûr ? Celui qui confesse que le Seigneur Jésus est venu parmi nous dans la chair et qui observe les préceptes de l'Évangile. Car celui qui écoute et n'agit pas nie le Christ ; il a beau le proclamer en parole, il le nie par ses actions. Combien de gens disent: *Seigneur, Seigneur, n'est-ce pas en ton nom que nous avons été prophètes, que nous avons chassé les démons*

¹³ Lecture de l'Office de Saint Prix et ses compagnons, martyrs, au propre diocésain de Sens-Auxerre.

¹⁴ 'Témoin' et 'Martyr' sont originellement synonymes.

et fait beaucoup de miracles ? Au jour du jugement, le Christ leur répondra : Écartez-vous de moi, vous qui faites le mal ! Celui-là est témoin qui, avec la garantie des faits, rend témoignage aux préceptes du Seigneur Jésus.

Combien y en a-t-il chaque jour, de ces martyrs cachés du Christ, qui confessent le Seigneur Jésus ! L'Apôtre a connu ce martyr-là et le témoignage de foi rendu au Christ, lui qui a dit : *Notre sujet de fierté, c'est le témoignage de notre conscience.* Combien ont confessé la foi extérieurement, et l'ont niée intérieurement ! - Ne croyez pas n'importe quel prophète : c'est à leurs fruits que vous saurez lesquels vous devez croire.

Sois donc fidèle et courageux dans les persécutions intérieures pour triompher aussi dans les persécutions extérieures. Dans les persécutions du dedans également, il y a des rois et des gouverneurs, des juges au pouvoir redoutable. Tu en as un exemple dans la tentation subie par le Seigneur. -

On lit encore ailleurs : *Que le péché ne règne pas dans votre corps mortel.* Tu vois devant quels rois tu vas comparaître, ô homme, devant quels gouverneurs de péchés, si c'est le péché qui règne. Il y a autant de rois que de péchés et de vices ; et c'est devant eux que nous sommes amenés, devant eux que nous comparaissons. Ces rois-là ont encore leur tribunal dans l'esprit d'un grand nombre. Mais celui qui confesse le Christ paralyse aussitôt le pouvoir de ce roi, il le détrône de son esprit. Comment le tribunal du diable pourrait-il subsister chez celui en qui est érigé le tribunal du Christ ? •

Sommaire

ANNÉE DE LA MISÉRICORDE : Les œuvres de miséricorde. Cardinal Biffi p. 1 • Comprendre le don de l'indulgence. Un moine p. 11 ♦ TMOIGNAGES : N'étouffons pas l'Espérance. Moh-Christophe Bilek p. 14 • Les conversions chrétiennes en Iran. P. Humblot. p. 17 ♦ HOMELIES Requiem pour Louis XVI. Abbé Iborra p. 20 • Noël 2015 Abbé Lotte p. 25 ♦ LA CULTURE A L'ENDROIT Ambiguïté des droits de l'homme. Pichot-Bravard p. 29 ♦ NOTRE HISTOIRE Honorius, pape hérétique. De Mattei p. 31 ♦ ACTUALITE RELIGIEUSE Vers la religion globale mondiale ? Antonio Socci p. 36 • Il n'y a pas que l'hérésie qui offense la foi catholique. Pr. De Mattei • 10 conseils pour survivre à un pape calamiteux. Francisco José Gil-Soler p. 41 ♦ SPIRITUALITÉ Homélie sur le psaume 118 Saint Ambroise. p. 47